

# vivre à PLOEMEL



la troupe des  
Joyeux Cabotins

Danserion Bro Plener  
40 ans



Voeux du Maire 2023

## Zoom sur un service municipal

Rencontre avec les ATSEM  
de l'école Groez-Ven

## Enfance jeunesse

Une nouvelle organisation et  
un développement des activités

## Vie culturelle & associative

Une année marquée par des  
événements importants

# Sommaire



## Finances Des subventions indispensables à la réalisation de nos projets

À l'heure où les collectivités territoriales disposent de marges de manœuvre réduites, le recours aux subventions est indispensable pour nos investissements.

## Vos élus à votre disposition sur rendez-vous



1

**Jean-Luc Le Tallec**  
Maire



2

**Muriel Granger**  
1<sup>ère</sup> adjointe à la culture,  
à la valorisation du patrimoine,  
à la communication et  
à l'événementiel



3

**Claude Géronimi**  
2<sup>ème</sup> adjoint à la finance et  
à « Ploemel 2030 »



4

**Morgan Le Boulaire**  
3<sup>ème</sup> adjointe à l'éducation,  
à l'enfance et à la jeunesse



5

**Christian Bouilly**  
4<sup>ème</sup> adjoint aux travaux  
et à l'urbanisme



6

**Sylvie Morvant**  
5<sup>ème</sup> adjointe aux affaires  
sociales, à la santé et du  
CCAS



7

**Christophe Le Falher**  
6<sup>ème</sup> adjoint à l'environnement  
et au développement durable



8

**Martine Roy**  
Déléguée aux affaires  
scolaires



9

**Lénaïck Le Port-Hellec**  
Déléguée à l'intercom-  
municipalité



10

**Éric Le Marec**  
Délégué aux travaux



11

**Louis Le Belz**  
Délégué aux manifestations  
et aux associations

### Conseil municipal

7

### Zoom sur un service municipal

# 12

Rencontre avec  
Élisabeth, Stéphanie et Marion,  
ATSEM à l'école Groez-Ven

**Service à la population** 14

**La police vous informe** 16

**Finances** 17

**Urbanisme** 20

**Travaux** 21

**Environnement** 22

**Enfance et jeunesse** 24

**Vie scolaire** 28

**CCAS** 32

**Vie culturelle et associative** 35

**Associations** 39

**Commerces** 45

**Expression de la minorité** 46

**Mon mémo** 47

**Agenda** 48

UN SUJET À PROPOSER ? UNE REMARQUE ? CONTACTEZ-NOUS SUR [MAIRIE@PLOEMEL.FR](mailto:MAIRIE@PLOEMEL.FR)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Jean-Luc Le Tallec, Maire **RÉALISATION** : Muriel Granger, 1<sup>ère</sup> adjointe **RÉDACTION** : Élus, personnel communal, écoles, associations  
**CONCEPTION** : UC Création **IMPRESSION** : IOV Imprimgraph Gpe Arradon 02 97 40 87 87 **DÉPÔT LÉGAL** : n°2299 - 1<sup>er</sup> trimestre 2023 **TIRAGE**: 1790 exemplaires - Imprimé sur papier 100% recyclé - fabrication française **CRÉDITS PHOTOS** : commune de Ploemel, écoles, associations, Nikki Garcia, DepositPhotos





# Édito

*Vœux 2023 de Jean-Luc Le Tallec, Maire,  
le dimanche 15 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.*

**B**ienvenue à toutes et à tous ! Après plus de 2 années sans nous retrouver en présentiel, l'équipe municipale et moi-même sommes très heureux de vous revoir ici aujourd'hui. En fait, nous ne nous sommes pas vus depuis les vœux de janvier 2020... et beaucoup d'aléas sont venus contrarier notre quotidien après cette date... Sans verser dans le catastrophisme, il faut avouer que nous n'avons pas été gâtés : les rebondissements successifs de la crise sanitaire, le réchauffement climatique, le contexte géopolitique explosif, la hausse de l'inflation, la flambée des prix, etc...

Certaines problématiques vont malheureusement perdurer en 2023. Elles entraîneront inévitablement des difficultés économiques et sociales : je pense notamment à l'impact sur nos entreprises, artisans et commerçants, qui seront partiellement soutenus par l'État, mais aussi à l'impact sur les personnes en situation précaire, pour lesquelles nous serons vigilants...

Malgré ce constat préoccupant, je suis néanmoins d'un naturel optimiste et je vous invite à rester positifs, en vous rappelant que d'autres ressortissants de pays voisins vivent dans des conditions bien plus complexes et bien plus graves que nous, ici en France... Nous subissons, par exemple, moins d'inflation que certains États limitrophes et nous avons la chance d'avoir repris une vie normale, avec cette liberté de circuler, de consommer - **en faisant, je le concède, davantage attention** - et de se retrouver pour des moments conviviaux, comme cette cérémonie d'aujourd'hui. Et je vous l'assure, c'est déjà beaucoup !

Pour paraphraser mes propos ci-dessus, je vais commencer par une note réjouissante : notre population est en augmentation constante, année après année, **+ 1.6%, soit la barre des 3 000 habitants franchie**. C'est un bel indicateur d'attractivité de notre ville. Nous avons de la chance : Ploemel est à la fois une commune en plein

essor, dynamique et accueillante et un territoire rural avec une identité forte, une histoire riche, des traditions à pérenniser...

Que la démographie progresse, c'est bien ! Mais il faut réussir à accompagner cette belle évolution... Alors, où en sommes-nous de notre feuille de route ? L'équipe municipale, issue du scrutin de 2020, s'est investie dès qu'elle a pu après le confinement, pour lancer le programme défini en amont et qui, je tiens à le souligner, ne répond pas forcément à la mode du moment ou au temps médiatique, sans cesse en ébullition...

Je vous en rappelle brièvement les points principaux : développer les équipements et les services, maintenir le lien avec la population, mener les actions sociales, soutenir les associations, accompagner la jeunesse et nos aînés, sécuriser, protéger, valoriser notre patrimoine, soutenir la vie de nos écoles... Sur tous ces domaines, nous continuons d'agir avec cohérence et constance pour que Ploemel bénéficie d'une croissance équilibrée, en étant dotée d'infrastructures et de services utiles à la population d'aujourd'hui et à celle de demain.

Malheureusement, la chose publique prend du temps... beaucoup trop de temps... Mais, on n'a pas le choix ! Avant de voir l'aboutissement de nos actions et de nos dossiers, beaucoup de travail est effectué en amont et dans l'ombre. Je dirais, pêle-mêle : études, montage des opérations et des partenariats dans le respect des réglementations de plus en plus complexes, recherche de financements optimisés, tenue de nombreuses réunions, lancement et attribution des marchés, travail juridique, administratif, technique et comptable..., auxquels sont venus se rajouter des imprévus et des aléas liés à la pandémie et au contexte européen et international (coût et manque de matériaux, défection de certaines entreprises entr'autres...).

*... suite* →

Vœux 2023, de Jean-Luc Le Tallec, Maire, le dimanche 15 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.

C'est le cas, par exemple, de 2 sujets annoncés qui ont pris du retard : **la mise en place du réseau « voisins vigilants » et l'installation de la vidéo-protection**. Les études sur ces 2 points seront réactivées courant 2023, sous le pilotage de Christel, notre policière municipale.

C'est aussi le cas de 2 autres dossiers majeurs, qui sont venus se greffer à la liste des opérations à mener :

- **Les 2 grandes salles municipales, accolées à la salle polyvalente**, objet d'un incendie criminel : Nous avons donc été amenés à réorganiser nos priorités pour intégrer, dans notre projet « PLOEMEL 2030 », ce bâtiment détruit en le transformant en **un grand complexe « sports et loisirs »** (j'y reviendrai plus loin).
- **L'assainissement** : Des dysfonctionnements liés aux capacités de traitement de nos eaux usées, ont contraint la préfecture à suspendre, pendant une bonne partie de l'année 2022, les accords de permis de construire. C'est grâce au plan MARSHALL, adopté par la communauté de communes AQTA pour une meilleure qualité de l'eau, que les problèmes ont pu être résolus rapidement. Même si beaucoup d'efforts restent encore à accomplir, il est à noter que les nouveaux permis autorisés et donc, les prochains branchements au réseau collectif n'interviendront qu'en 2024. À notre niveau, **nous allons donc pouvoir relancer une nouvelle tranche de construction dans notre Zone d'Aménagement concerté (ZAC)**, derrière le cimetière.

Tous ces freins ne nous empêchent pas d'avancer... Heureusement et surtout grâce **aux finances** qui suivent le mouvement ! Au même titre que les ménages et les entreprises, rien ne se fait sans argent sur une commune. Nos dépenses, nos recettes et **nos emprunts, contractés à des taux attractifs bien avant l'inflation**, sont comptabilisés dans **une prospective financière réaliste et dans un budget maîtrisé**. En effet, il faut anticiper au mieux l'avenir en planifiant nos engagements, mais il faut aussi prendre en compte le quotidien et les imprévus, qui sont loin d'être négligeables. C'est parce que notre politique financière englobe ces 2 fondamentaux qu'elle est qualifiée de sérieuse et fiable par le Trésor public. Merci à Claude, notre adjoint aux finances, qui gère, de main de maître, le budget communal et les prévisions budgétaires.

Je reviens très vite sur **notre médiathèque**, tout simplement pour que vous notiez à l'agenda **la date de son inauguration-anniversaire, arrêtée au samedi 6 mai prochain**, soit 2 ans après sa mise en service. J'aurai un grand plaisir à vous y retrouver. Louis, notre délégué aux associations et à l'événementiel, nous préparera, j'en suis sûr, un très bon moment festif.

En parallèle, sachez que **de nouvelles offres vous sont proposées dans notre médiathèque**, comme des expositions, des conférences, des ateliers d'arts plastiques... tout ceci sous la houlette de Muriel, adjointe à la culture, au patrimoine et à la communication.

Nous accueillons également, dans notre espace culturel,

**un conseiller numérique**, embauché dans le cadre du plan « France Relances », sur un emploi mutualisé avec 3 communes voisines : Erdeven, Locmariaquer et Plouharnel. Beaucoup de nos administrés ont pu ainsi se former à l'utilisation de l'informatique et d'Internet notamment. Une réflexion sur le renouvellement de ce poste est actuellement en cours.

Il est une politique de fond qui me tient particulièrement à cœur : **c'est tout ce qui a trait à nos enfants et à nos adolescents, qui seront les adultes de demain...** Bien entendu et sans nous immiscer dans la sphère privée, il y a tout d'abord l'éducation pédagogique dispensée par nos enseignants (**372 scolaires dans nos 2 établissements : un chiffre en progression constante**).

Mais il y a aussi beaucoup de champs d'intervention, au-delà des investissements, qui sont gérés au quotidien par la collectivité : le fonctionnement courant de nos 2 écoles, l'entretien des locaux du Groëz-Ven, la restauration scolaire, l'animation de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes, les activités périscolaires... C'est un vaste domaine éclectique qui, **parce qu'il touche à nos enfants, demande beaucoup d'engagement, d'attention humaine et de suivi rigoureux**. Morgan et Martine, nos référentes en charge de l'éducation, de l'enfance, de la jeunesse et du CMJ, donnent, chacune, beaucoup de leur temps pour que nos jeunes évoluent favorablement et grandissent au mieux dans l'environnement public qui leur est proposé. Merci à toutes les deux !

Nos finances étant, pour l'instant, au beau fixe, **faisons un point synthétique sur nos principaux dossiers d'investissement** :

**Les travaux de mise en sécurité des locaux réservés aux services techniques et du bâtiment dédié au comité des fêtes sont achevés**. Remplacer les plaques amiante par du bac acier était une question de santé publique.

**La réhabilitation thermique de nos 2 ensembles de logements sociaux est en cours**. Cela concerne **7 appartements** au total, localisés sur 2 sites. Une 1<sup>ère</sup> phase de rénovation de 3 logements devrait être livrée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Nous avons obtenu **les permis pour 3 futures constructions**, à savoir :

- **Le grand complexe « sports et loisirs » et le restaurant municipal, commun aux deux écoles** ; ces 2 opérations structurantes sont en cours d'appel d'offres et sortiront de terre courant 1<sup>er</sup> semestre 2023.
- **Une Maison d'Assistants Maternelles (MAM)**, à la place de l'ancienne école maternelle, route de la Trinité. Comme nous l'indiquait Morgan, en charge de l'enfance : **« La population ploemeloise continue d'augmenter et provoque un manque criant d'offres d'accueil des petits. Il nous fallait répondre à cette demande croissante »**. Lénaïck, déléguée à l'intercommunalité, avait déjà évoqué ce besoin lors de notre 1<sup>er</sup> mandat, besoin qui n'a fait

que s'amplifier au cours de ce second mandat... Nous espérons une livraison de cette MAM début 2024.

Autre investissement important à venir : **l'avenir de l'école publique**. Nous avons débuté les réflexions avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sur les différentes options possibles :

- Une réhabilitation de l'existant et une extension ?
- Une nouvelle école ?
- Quelle construction, quels matériaux ?

À signaler que tous les scénarios proposés devront intégrer l'annexion à l'école, d'un autre bâtiment, dédié à l'enfance/jeunesse.

Toutes ces nouvelles structures bâties, plus fonctionnelles et plus spacieuses, sont pensées pour se fondre au mieux dans l'architecture de notre centre-bourg. Elles seront bien évidemment édifiées dans le respect des normes en vigueur, qu'elles soient environnementales, énergétiques et d'accessibilité.

**Les travaux de voirie** ont été menés bon train : réfection de chaussées comme celles de « Kergo, Toulhouët, Lann-Ruhan »... ; d'autres suivront... En parallèle, nous avons réaménagé certains chemins pédestres existants et nous avons ouvert la voie verte (intitulée « piste V45 »), qui relie Ploemel à Brech et qui est très fréquentée.

Vous avez d'ailleurs pu constater que la plupart de nos routes de campagne, ayant fait l'objet de travaux dernièrement, ont été transformées **en voies partagées, appelées « chaucidous », c'est-à-dire des chaussées à voie centrale banalisée**, ceci afin de limiter la vitesse des automobilistes à 30 km/h et de faciliter, en parallèle, l'utilisation du vélo et la circulation des piétons. **Nous continuerons à privilégier la création de ce type d'infrastructures, beaucoup moins pénalisantes que les dos d'ânes ou les rétrécissements partiels de chaussées.** Les collectivités environnantes s'y attèlent également. Nos citoyens pourront ainsi circuler sur les voies appartenant à une commune ou à une autre, avec le même code de la route et dans les mêmes conditions de sécurité. Cela facilitera grandement les déplacements des randonneurs et des cyclistes, de plus en plus nombreux sur nos routes départementales et communales.

S'agissant justement de la **voirie départementale, la bande de roulement de la RD 186**, qui se développe du bourg vers le giratoire de la grille de Kervernic, va être reprise par le département. À nous de réaliser, en simultanément, les aménagements situés de part et d'autre de la chaussée et liés à la sécurisation des cyclistes et des piétons sur la partie agglomérée du linéaire, c'est-à-dire à partir de « Kérvilaine » jusqu'au carrefour du restaurant « Le Vieux Logis ».

Tous ces travaux, déjà réalisés, en cours ou à venir, montrent qu'une politique d'aménagement pensée et lissée dans le temps, portent les résultats attendus. Merci à Christian, adjoint à l'urbanisme et aux travaux et à Éric,

délégué-référent en la matière, de suivre au quotidien ces chantiers.

### Autre domaine : le sport !

Au 1<sup>er</sup> semestre 2022, Ploemel a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 ». Ce label est attribué aux villes ayant souhaité participer à l'aventure des JO. Comment ? En mettant en place des actions pour fédérer autour du sport et des Jeux Olympiques. 2 actions ont déjà été mises en place :

- **La construction d'un terrain multi-sports**, dénommé « **citystade** » à « Kermarquer », sous l'impulsion du CMJ ; Bravo à nos jeunes pour cette initiative !
- **Une journée de la « Fête du sport »**, afin de faire découvrir au public les associations sportives du territoire. On en reparlera au moment opportun...

Je profite ici pour remercier l'agence nationale du sport (ANS), qui s'est fortement impliquée dans le financement de notre city-stade. D'autres projets futurs et en lien avec le sport, pourraient à nouveau être subventionnés par l'ANS, comme le complexe « sports et loisirs » qui abritera un dojo et une salle parquetée.

**En matière d'énergie**, nous procédons actuellement au **remplacement par du LED de tout notre éclairage public**. Sensibilisés aux problèmes de surconsommation de l'électricité, nous avons mis en place, comme beaucoup d'autres communes, un plan de réduction de l'éclairage public. Au-delà du 1<sup>er</sup> but recherché d'effectuer des économies, c'est aussi la volonté affichée de respecter au mieux la biodiversité et la vie nocturne de nos oiseaux et autres animaux.

Petit aparté pour sourire un peu : Souvenez-vous, Mesdames et Messieurs les ploémelois, au tout début de mon 1<sup>er</sup> mandat, du tollé provoqué quand nous avons décidé, unanimement, de diminuer la durée de l'éclairage public ; à l'époque, on était traité d'amateurs par les plus gentils et de « guignols » par les plus hostiles ; je dirais simplement que nous étions juste **précurseurs** en la matière... Gageons que les contestataires du passé ont compris l'importance aujourd'hui de ces mesures et ont depuis changé totalement d'avis...

Toujours dans le **domaine de l'énergie et du chauffage**, nous bénéficions, sur l'ensemble des bâtiments nous appartenant, **d'un groupement d'achats conclu avec Morbihan Énergies qui nous préserve des hausses jusque fin 2023**. Il va donc falloir renégocier un nouveau contrat pluri-annuel qui nous protège du mieux possible des flambées de prix, souvent en dents de scie, de nos fournisseurs.

**En matière d'environnement**, nous continuons à œuvrer avec des partenaires extérieurs très coopératifs : le lycée Kerplouz vient, par exemple, de procéder à **l'installation d'un rucher**, proche du parc de Mané-Bogad, où se poursuit également la **coopération avec la LPO** (ligue protectrice des oiseaux) **et avec le SMRE** (syndicat mixte de la ria

Vœux 2023, de Jean-Luc Le Tallec, Maire, le dimanche 15 janvier, à la salle polyvalente de Ploemel.

d'Étel). Merci à Christophe, adjoint à l'environnement et au développement durable, d'assumer cette délégation, qui concerne une multitude de dossiers transversaux, comme les cheminements doux, les itinéraires de randonnée, les espaces naturels, le patrimoine bâti...

Toujours **en matière de développement durable, une nouvelle gestion des déchets**, pilotée par AQTA, **est en cours de concrétisation sur le pays d'Auray**. Le nouveau dispositif vise à **réduire le volume des déchets résiduels, à recycler et à valoriser la plupart des autres détrit**us. Bientôt, chaque foyer du territoire disposera de 3 bacs (au lieu de 2). La nouveauté réside dans l'attribution d'une 3<sup>ème</sup> poubelle, dédiée aux bio-déchets ou déchets biodégradables. Sur Ploemel, la collecte des bio-déchets s'effectuera en hebdomadaire le jeudi et celle des emballages et des ordures ménagères se fera le vendredi, comme à l'accoutumée, pour, à terme, parvenir à une levée tous les 15 jours. Si vous rencontrez des difficultés dans l'application de ces directives, rapprochez-vous de Christophe.

**En matière sociale, les problématiques des 3 dernières années ont mis plus en lumière la politique d'accompagnement menée par notre CCAS** (centre communal d'action sociale), dont les missions principales sont de repertorier, d'aider et de suivre les personnes seules et celles en difficulté. Il est fort probable que, courant 2023, la baisse du pouvoir d'achat et la crise du carburant et de l'énergie vont accentuer la précarité de certaines familles ou de personnes isolées. Si, dans votre entourage, vous avez connaissance de situations délicates, faites remonter : votre contact peut être Sylvie, notre adjointe aux affaires sociales ou Manuel Poder, le responsable du CCAS.

**En matière de santé, de solidarité et du « bien-vivre ensemble »**, 2 événements marquants ont illustré la fin de l'année 2022 :

- **Le repas des + 70 ans qui a rassemblé 150 participants.** C'était un vrai moment de partage qui, on l'a tous ressenti, a manqué pendant 2 ans. Les seniors et les membres du CCAS ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver autour d'un bon déjeuner, et à pouvoir échanger, danser et chanter, sous la houlette d'un duo musicien/interprète bien dans le tempo. Merci à Sylvie et au CCAS pour ce bel après-midi qui ne demande qu'à être renouvelé l'année prochaine.
- **Le téléthon**, organisé sur les communes de l'ex-canton, à savoir Belz, Erdevén, Étel, Locoal-Mendon et Ploemel, notre commune étant le chef d'orchestre de l'édition 2022. De nombreuses manifestations, animations, concerts et activités ont été organisés par les associations, les commerçants, les écoles et différents acteurs sensibilisés à la cause ; Merci à Sylvie, aux membres du CCAS et aux nombreux bénévoles sur les 5 communes partenaires, qui, grâce à leur mobilisation, ont permis **de collecter la belle somme de 8 300 euros**. Ce don sera remis officiellement en mairie à la représentante de l'AFM le **samedi 28 janvier prochain**, en présence de tous les participants à cet événement.

Une autre manifestation d'importance aura lieu en 2023 : **l'organisation du comice** sur notre commune, qui rassemble, au-delà des agriculteurs, des éleveurs et des ostréiculteurs, toutes les forces actives de notre territoire ! Retenez d'ores et déjà à votre agenda **la date du jeudi 10 août** et venez nombreux assister aux démonstrations et aux concours, déambuler autour des stands, des matériels et équipements présentés, des animaux de la ferme, sans oublier la faculté qui vous sera offerte de goûter aux produits locaux de qualité et autres produits du terroir.

J'ai passé en revue l'ensemble de nos axes d'intervention du moment, pour lesquels vous trouverez chiffres et détails dans notre magazine « VIVRE À PLOEMEL ». Cette revue municipale, éditée 2 fois dans l'année, vous donne toutes les infos utiles sur l'avancement des dossiers en cours, mais aussi sur l'actualité des écoles et des associations notamment.

Il est quand même un dernier sujet qui alimente les conversations de part et d'autre de la commune. Il s'agit du **projet d'installation d'un commerce alimentaire en centre-bourg**. Que puis-je vous dire ? Que des discussions sont à ce jour bien engagées et que nous restons attentifs à l'évolution de ce dossier. J'évoquais, tout à l'heure, les lenteurs de la chose publique ; mais les affaires d'ordre privé sont parfois, aussi, assez longues à se décanter... C'est loin d'être une critique négative, mais simplement un constat... Nous espérons, comme vous tous, voir se concrétiser cette affaire, pour le bien de toute la population et pour la recherche d'une autre dynamique à impulser en centre-bourg.

### Remerciements

Être Maire d'une commune comme Ploemel, en étant entouré d'une équipe d'élus, assidus et engagés au service de la collectivité et de ses habitants, est une chance. Je vous l'assure : j'ai vraiment cette chance de collaborer avec des adjoints, des délégués et des conseillers municipaux, sérieux et investis qui, en étudiant au préalable les dossiers en commissions, favorisent, quasi-systématiquement, le vote favorable et unanime des délibérations, ceci dans un climat démocratique serein et dans l'intérêt de nos administrés. Je vous en remercie sincèrement.

Merci également à notre directrice générale des services, Carole Guerne, aux principaux collaborateurs avec qui je travaille et à l'ensemble du personnel communal, chargés, chacune et chacun à son poste, de la mise en musique quotidienne de l'action municipale.

Merci aux collectivités partenaires et aux représentants des administrations que nous sollicitons régulièrement. Merci à tous les acteurs de notre commune : chefs d'entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles.

Merci à nos partenaires privés, mais aussi merci à vous tous, qui, chacune et chacun à votre place, **participez à faire de notre commune une ville qui bouge**.

Mes remerciements s'adressent également aux professionnels de santé, aux aidants, aux accompagnants, ainsi qu'aux gendarmes et aux pompiers.

Je salue l'engagement de tous et le lot de sacrifices et d'abnégations inhérents aux fonctions occupées. Pour illustration, je citerai les interventions des pompiers, des agriculteurs, des Élus et de nombreux bénévoles sur le terrain des incendies de l'été 2022.

Que ces quelques mots traduisent notre grande reconnaissance envers les services de secours et envers celles et ceux qui nous prêtent assistance au quotidien.

Je passe la parole aux membres du CMJ, qui souhaitent vous adresser leurs vœux et un message lié à leur bilan et à leurs actions à venir :

Mesdames et Messieurs, bonjour,

Voilà maintenant un peu plus d'un an, le 10 novembre 2021 exactement, que moi-même, Gustave Jousse, mon adjointe Eve Le Boulaire et les 16 autres membres du conseil municipal des jeunes, avons officiellement pris nos fonctions, suite à l'élection par nos camarades d'écoles.

La nouveauté de ce mandat est, qu'en plus des élèves de CM, les élections ont été ouvertes aux jeunes ploemelois scolarisés en 6<sup>ème</sup>.

La 1<sup>ère</sup> année de notre mandat fut très riche en événements : participation aux cérémonies commémoratives, décoration de la commune avec lapins et œufs de Pâques, participation à la chasse aux œufs et à la tournée du Père Noël avec le comité des fêtes, tenue de notre stand au téléthon et, dernièrement, distribution des bons pour le Noël de nos aînés avec les élus et le CCAS.

Sans oublier un projet qui nous tenait à cœur et pour lequel nos prédécesseurs avaient déjà entrepris plusieurs démarches : la création du citystade et son inauguration lors de la fête du sport en septembre dernier.

Nous tenons d'ailleurs à remercier, à nouveau, M. le maire et le conseil municipal adulte pour leur accord de financement, l'agence nationale du sport pour son aide financière, la DGS, les services techniques pour le suivi et la réalisation des travaux et la société SDU (sport et développement urbain).

Nous souhaitons que cet équipement profite à chacun et permette d'y passer de bons moments dans le respect de tous.

La fin de notre mandat d'ici septembre ne sera pas moins riche. Nous projetons en effet une formation aux premiers secours, la création d'une bibliothèque de rue...

Nous souhaitons également visiter le conseil régional à RENNES.

Mme Hulaud, nous allons donc très prochainement vous adresser un courrier qui, nous l'espérons, obtiendra une réponse positive !

Et à noter dans vos agendas : notre pique-nique géant, adressé à tous les ploemelois, ayant dû être reporté en septembre dernier, nous vous y invitons le **dimanche 11 juin 2023**. Nous comptons sur vous !

Nous tenons également à remercier tous ceux qui nous accompagnent dans nos réflexions et actions et, plus particulièrement, les élues, Martine et Morgan, Brewen, du service jeunesse, ainsi que Christian, son prédécesseur.

Pour terminer, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de l'ensemble du conseil municipal des jeunes, une année 2023 riche de moments heureux, de belles rencontres et de beaux projets, le tout accompagné d'une bonne santé.

Belle et heureuse année à tous !

Merci aux membres du CMJ de s'engager à nos côtés et de veiller à la prise en considération des souhaits et des besoins de leurs camarades ploemelois.

Je vais conclure mon propos par ces mots : **Osons l'avenir**, en citant une phrase de Georges Bernanos qui disait : **« L'avenir est une chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le crée » !**

**Eh bien, tous ensemble, créons le meilleur avenir qui soit (même si tout ne sera pas rose) et passons une très belle année, en préservant nos valeurs les plus précieuses !**

**Jean-Luc Le Tallec**  
Maire de Ploemel



# Extraits des séances du Conseil Municipal

Finances · Urbanisme · Enfance-Jeunesse · Ressources humaines · Patrimoine  
Intercommunalité · Affaires générales



## Création des contrats animateurs saisonniers CEE

Création de 4 emplois non permanents et le recrutement avec des contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires pour une durée allant du 11/07 au 19/08 maximum.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## Rémunération des animateurs et régime d'équivalence

Fixe le niveau de rémunération des animateurs en fonction de leurs diplômes et expériences professionnelles.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## ENFANCE - JEUNESSE

### Tarification des services - année scolaire 2022-2023

Pour plus de détails, retrouvez la délibération sur le site internet [www.ploemel.fr](http://www.ploemel.fr)

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Marché de restauration municipale : protocole d'accord valant d'indemnité d'imprévision

AGORA Services propose un protocole d'indemnisation pour la période du 01/04 au 31/12/2022 fixant une indemnité d'imprévision de 7 403,38 € calculée sur la base de 8,5% du CA prévisionnel.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Règlement de fonctionnement des mini-séjours

Pour plus de détails, retrouvez la délibération sur le site internet [www.ploemel.fr](http://www.ploemel.fr)

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## TRAVAUX URBANISME

### Classement dans la voirie publique communale

Un recensement général des voies publiques appartenant à la commune et affectées à la circulation générale a été effectué conjointement par le service technique communal et la société EDMS et indique que le linéaire réel est de 46.310 ml, soit 28.252 ml de différence.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

30.06

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 JUIN 2022



## RESSOURCES HUMAINES

### Avancement de grade 2022

Suppression de 2 emplois d'agent de maîtrise, à temps complet et la création de 2 emplois d'agent de maîtrise principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet et la création d'un emploi d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Création d'un poste d'adjoint d'animation au Pôle scolaire - Enfance - jeunesse

Poste à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> août 2022.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Modification du tableau des emplois

Pour plus de détails, retrouvez la délibération sur le site internet [www.ploemel.fr](http://www.ploemel.fr)

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



## FINANCES

### DGF des communes et Dotation de Solidarité Rurale

Constate que du fait de la modification du tableau de la voirie publique communale intervenue, le linéaire de la voirie publique communale est désormais 46.310 ML. Précise que ces nouvelles données devront être intégrées pour la part voirie dans le calcul de la DSR.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Décision modificative n°1 - intégration des frais d'études aux travaux

Pour plus de détails, retrouvez la délibération sur le site internet [www.ploemel.fr](http://www.ploemel.fr)

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Acquisition à l'euro symbolique de terrains appartenant au CCAS à la commune

Autorise le Maire à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document afférent à cette cession.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Contrat de location temporaire d'un appartement sise rue du Groez-Ven

Autorise le Maire à signer une convention d'occupation précaire pour la période allant du 01/07 au 30/11/2022, moyennant un loyer de 25 €.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Phase 4 Ploemel 2030 - Adoption de l'avant-projet définitif et de l'estimatif

Approuve l'avant-projet définitif pour la phase 4 Ploemel 2030.

Arrête le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage la maîtrise d'œuvre à l'issue de l'APD à 2 770 300 € HT.

Arrête le montant de la rémunération due à la maîtrise d'œuvre à 361 801,18€ HT.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## URBANISME

### Délibération approuvant la modification simplifiée N°1 du PLU

Pour plus de détails, retrouvez la délibération sur le site internet [www.ploemel.fr](http://www.ploemel.fr)

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## FINANCES

### Vente d'un particulier et application des clauses antispéculatives à Kerran

Donne un avis favorable au principe de déroger à la vente en raison de la situation personnelle du couple.

Donne un avis défavorable à la demande de déroger à la clause visant à payer la somme de 50 €/ m<sup>2</sup> indicé.

Les propriétaires devront s'acquitter de la somme de 36 672,22€ TTC.

→ *Le conseil municipal décide à la majorité des voix (1 abstention : Anne Morille)*

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Convention avec le lycée Kerplouz à Auray pour l'installation et la gestion d'un rucher sur un terrain communal

La commune met à disposition de l'établissement une partie de la parcelle cadastrée n°37 secteur AH, appartenant au domaine communal. Le lycée est autorisé à implanter jusqu'à 10 ruches.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

29.09

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 SEPTEMBRE 2022



## AFFAIRES GÉNÉRALES

### Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants

Publicité des actes de la commune par affichage (au panneau d'affichage extérieur de la mairie).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## RESSOURCES HUMAINES

### Convention avec le centre de gestion du Morbihan (CDG56) pour la prestation paye

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan établira les payes du personnel et les indemnités des élus.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Convention avec le CDG 56 pour faire appel au service intérim

Autorise le Maire à signer la convention pour une durée de 3 années et de faire appel aux services du CDG pour pallier à des absences longues ou à un renfort ponctuel.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité en médiathèque

Création à compter du 1<sup>er</sup> octobre, d'un emploi non permanent dans le grade d'adjoint du patrimoine relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 17,5/35<sup>ème</sup> (17h30).

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## FINANCES

### Demande de subvention exceptionnelle au Conseil Départemental pour une opération de voirie

Solliciter l'aide exceptionnelle du Conseil Départemental du Morbihan pour 50 000 €.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

... suite →

## Demande de subvention à l'ANS pour le complexe sports et loisirs

Sollicite la subvention auprès de l'ANS et réactualise sur le plan de financement.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## Vente d'un particulier et application des clauses antiséculatives à Kerran

Donne un avis favorable au principe de déroger à la vente en raison de la situation personnelle du couple.

Donne un avis défavorable à la demande de déroger à la clause visant à payer la somme de 50 €/m<sup>2</sup> indicé.

Les propriétaires devront s'acquitter de la somme de 30 500€ TTC.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## PATRIMOINE - TRAVAUX

### Convention avec le SDEM pour un éclairage public à Kermarquer

Autorise le Maire à signer la convention avec le SDEM et à payer les travaux d'extension du réseau d'éclairage à Kermarquer. Le coût pour la collectivité est évalué à 2 212€ HT.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 OCTOBRE 2022



## URBANISME - TRAVAUX

### ZAC de la Gare : Présentation du CRAC 2021 (compte-rendu annuel à la collectivité)

Approuve le compte rendu annuel à la collectivité au 31/12/2021.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## INTERCOMMUNALITÉ

### Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Approuve le rapport définitif de la CLECT évaluant le transfert de recettes lié au transfert de la taxe de séjour de Belz et les transferts de charges liés au transfert des zones d'activités de Porh-Mirabeau à Pluvigner et Keri-quellan à Brec'h.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### Cimetière : Acquisition d'un logiciel de gestion et lancement de la phase 2 de l'étude avec ELABOR

Autorise le Maire à poursuivre la mission du bureau d'études ELABOR pour la mise à jour du dossier de gestion du cimetière.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## RESSOURCES HUMAINES

### Délibération de principe pour la gratification des stagiaires

Autorise le Maire à payer la gratification aux stagiaires écoles sous réserve des conditions.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## FINANCES

### Adoption de la nomenclature M57 (budget commune et lotissement) au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de Ploemel.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Subvention exceptionnelle pour l'amicale du personnel

Verser la somme de 500 € à l'amicale des employés de la commune de Ploemel pour participer au financement de l'arbre de Noël et d'un moment de convivialité pour les agents.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## PATRIMOINE

### Échange de terrains à Pont Laurence pour la réalisation d'un projet de clôture des ateliers municipaux

Approuve l'échange suivant :

- M. Belz cède à la commune la parcelle cadastrée H1976 d'une surface de 55m<sup>2</sup>, estimée à 1900€.
- La commune cède à M. Belz une partie de la parcelle H2038 pour une contenance d'environ 100m<sup>2</sup>, estimée à 1900€.

Autorise le Maire à prendre en charge les frais de notaire et de bornage.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 NOVEMBRE 2022



## INTERCOMMUNALITÉ

### Présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de la gestion des déchets et assimilés

Le conseil municipal prend acte et ne formule pas d'observations.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Présentation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public eau et assainissement

Le conseil municipal prend acte et ne formule pas d'observations.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## Modification de l'annexe n°1 des statuts du syndicat départemental d'énergies du Morbihan - Actualisation de la liste des membres à la suite de l'adhésion d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

Approuve la modification et charge le Maire de notifier cette délibération au Président de Morbihan Énergies.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### Cimetière : Procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun Cimetière : Procédure de régularisation des concessions échues

Voir page 14.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## RESSOURCES HUMAINES

### Délibération de principe autorisant le Maire à recruter des contractuels pour faire face à un besoin saisonnier, à un accroissement temporaire d'activité ou à un remplacement d'agents indisponibles

Autorise le Maire à recruter des contractuels. Il sera chargé de déterminer les niveaux de recrutement des candidats retenus selon la nature des fonctions exercées, leur expérience et profil.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## ENFANCE - JEUNESSE

### Signe la CTG dans sa version finalisée pour la période 2023-2026

Autorise le Maire à payer la somme de 479,86€ sur le budget général 2022 de la commune, le gardien résidant désormais sur la commune.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Forfait communal avec l'OGEC - Versement d'un acompte au forfait communal 2023

Verse un acompte trimestriel de 32 095 € sur le budget principal 2022 de la commune.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Réactualisation de la convention de forfait communal avec l'OGEC Sainte Marie pour le financement de ses classes sous contrat d'association

Autorise le Maire à signer la convention avec l'OGEC, organisme de gestion, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## FINANCES

### Décision modificative n°2 : charges de personnel - budget commune

Le conseil municipal valide la décision modificative.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Tarifs communaux 2023

Voir page 19.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Loyers communaux 2023

Délibération disponible en Mairie.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Autorisation d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023

Autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2023 avant le vote du budget 2023 dans la limite des crédits et représentant 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 DÉCEMBRE 2022



## AFFAIRES GÉNÉRALES

### Tarifification des concessions au cimetière

Voir page 14.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## FINANCES

### Demande de subvention pour le complexe sports et loisirs

Autorise le Maire à déposer le dossier de subvention auprès de l'État dans le cadre du dispositif DSIL 2023.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

### Demande de subvention pour le restaurant municipal

Autorise le Maire à déposer le dossier de subvention auprès de l'État dans le cadre du dispositif DSIL 2023.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

## URBANISME

### Acquisition de parcelles à Mané Bogad

La commune va acquérir les parcelles : H809 (380 m<sup>2</sup>), H820 (1010 m<sup>2</sup>), H831 (765 m<sup>2</sup>), H833 (1820 m<sup>2</sup>), H1219 (1700 m<sup>2</sup>), OH821 (3640 m<sup>2</sup>), OE22 (539 m<sup>2</sup>).

La dépense totale s'élève à 14 781€, acte notorié en sus.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*





# Interview

RENCONTRE AVEC ÉLISABETH, STÉPHANIE ET MARION  
ATSEM à l'école Groez-Ven

## POURQUOI TRAVAILLER AVEC LA PETITE ENFANCE ?

Les envies de devenir ATSEM sont différentes selon chaque personne.



**Élisabeth**

Pour l'une d'entre nous c'est le stage de découverte de 3<sup>ème</sup> en école maternelle qui a déclenché la volonté de travailler avec les enfants, pour leur spontanéité.

Pour une autre, c'est l'amour des enfants et l'envie de travailler en équipe qui l'a amené vers l'école.

**Stéphanie**



**Marion**

On apprend beaucoup des enfants, ils sont drôles. La compatibilité entre la vie de famille et la vie professionnelle est aussi un avantage.



## QUELLES SONT LES PRINCIPALES MISSIONS DU MÉTIER D'ATSEM ?

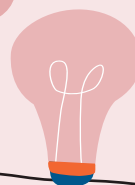
Il y a deux principales missions dans notre métier :

1. Assister l'enseignant pour mener à bien le projet éducatif et le seconder pour la propreté, l'hygiène, la politesse et aider les enfants à devenir autonome tout en veillant à leur bien-être et à leur sécurité.
2. Être assistante de l'enseignant nous fait porter de multiples casquettes : infirmière, tata, mamie, standardiste, policière...



## QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES ?

Les qualités nécessaires pour exercer ce métier sont nombreuses :  
patience, écoute, bienveillance,  
adaptabilité, sens de l'écoute,  
disponibilité, polyvalence, rigueur,  
conscience professionnelle et surtout  
aimer les enfants !



## COMMENT SE DÉROULE UNE JOURNÉE TYPE ?



7h30

La journée débute à 7h30 par l'accueil périscolaire des enfants jusqu'à 8h30. Puis l'école ouvre à tous pour commencer le travail en classe.



hygiène + préparation

Nous profitons de la récréation pour nettoyer, préparer les prochains ateliers et faire les collages dans les cahiers.

atelier ou surveillance

Puis nous retournons en classe pour la reprise des ateliers en début d'après-midi ou surveillance de sieste pour celle qui s'occupe des petites sections.



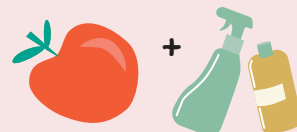
atelier

Nous travaillons en binôme avec les enseignants (jusqu'à 4 pour l'une d'entre nous) et prenons en charge les ateliers (arts plastiques/motricité/danse/sport) qu'ils nous ont préparés pour un groupe d'enfants.

le temps méridien

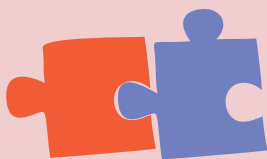
Nous sommes de surveillance de cour sur le temps méridien.

Tout est très réglé : lavage de mains, accompagner les élèves à la cantine...



16h15

Après le temps scolaire, nous servons les goûters à 16h15 avec les animateurs du périscolaire et nous consacrons une heure à l'entretien des classes.



## POUVEZ-VOUS DÉCRIRE VOS RELATIONS AVEC L'ENSEIGNANT ?

On forme de véritables binômes : la confiance est indispensable dans cette relation. Pour cela, on communique beaucoup, on échange et rit !

## QUELS SONT LES AVANTAGES DU MÉTIER ?

**Le relationnel avec les enfants !** Ils nous enrichissent, nous apprennent à être disponible. On profite de la spontanéité des enfants, on rit beaucoup, ils sont très drôles ! C'est super de les voir évoluer et grandir de la maternelle au primaire.

Ne pas travailler les mercredis et une partie des vacances scolaires est aussi un avantage, cela permet de **bien conjuguer vie professionnelle et vie familiale.**

Sans oublier **les liens avec les collègues**, c'est un métier où on est en contact avec beaucoup de personnes différentes.



## QUELS SONT LES INCONVÉNIENTS DU MÉTIER ?

L'amplitude journalière est importante pendant la période scolaire car la journée commence avant l'école avec l'accueil périscolaire et se termine après l'école avec le périscolaire et l'entretien des classes.

Le temps de travail est annualisé et cela permet par contre de travailler 3 jours seulement pendant les vacances scolaires

Le bruit permanent est également source de fatigue, et le mobilier, adapté aux enfants, est bas et c'est source de douleurs.

La double autorité hiérarchique (direction école et direction mairie) selon les temps de la journée nécessite aussi une bonne adaptabilité.

# Cimetière communal

## Renouvellement des concessions échues

**D**ans le cadre de l'opération de réhabilitation du cimetière communal, une procédure est mise en place afin que les sépultures dont les droits concédés sont échus, parfois depuis longtemps, trouvent ou retrouvent une existence juridique conforme à la légalité. Les sépultures concernées seront piquetées avec un petit panneau leur permettant de se faire connaître.

Aussi, pendant toute cette période qui durera jusqu'au 10 novembre 2023, chaque famille pourra se présenter en mairie et régulariser la situation juridique de la sépulture la concernant en payant en Perception le prix du renouvellement au tarif en vigueur.

En revanche, passé ce délai, les sépultures pour lesquelles les familles n'auront pas décidées du sort de leurs défunts seront reprises par la commune, les restes post-mortem seront alors transférés dans une sépulture communale perpétuelle convenablement aménagée et entretenue par les services municipaux, le nom des défunts sera consigné dans un registre conservé en mairie.



## Régularisation avant reprise des sépultures sans concession (terrain commun)

**L**es inhumations en terrain commun sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement. Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire, à la différence des concessions funéraires, quand bien même plusieurs défunts y ont été inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre. Aussi, passé le délai réglementaire, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures. C'est pourquoi, seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de sa famille. La concession est alors attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par la commune au même titre que la ou les durée(s) proposée(s). Une fois la contribution honorée, des droits sont alors ouverts et garantis à la famille pendant la durée concédée.

En conséquence, forte de ce constat et soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime ordinaire, d'accorder un délai aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utiles concernant leurs défunts.

À ce titre, les familles disposent jusqu'au 10 novembre 2023.

En revanche, au terme de ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront ré-inhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Afin de faire en sorte que ces procédures se déroulent dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR - département « Cimetières de France ».

## Tarifs 2023

Type de concession	Durée de concession	Tarifs 2023
Concession de terrain Exemple : 1,50 m de largeur x 2,40 m de longueur = 3,60 m <sup>2</sup> 198 € pour 15 ans 396 € pour 30 ans	15 ans	55 €/M <sup>2</sup>
	30 ans	110€ /M <sup>2</sup>
Concession de case de columbarium De 20 cm de diamètre pouvant recevoir jusqu'à 2 urnes au maximum	15 ans	400€
	30 ans	800€
Concession de caveau cinéraire De 0,50 x 0,50 cm pouvant recevoir jusqu'à 3 urnes au maximum	15 ans	500€
	30 ans	1000€

Contact : Mairie de Ploemel

Mme Lecaille Sonia

✉ [mairie@ploemel.fr](mailto:mairie@ploemel.fr) ☎ 02 97 56 84 25



# État civil

Du 24 juin au 31 décembre 2022

## Naissances

N'apparaissent ici que les noms des enfants dont les parents ont autorisé la publication de leur naissance.

Sulian LE MEUT, 14 juin à Lorient  
 Mavis DE KERGARIOU, 5 juillet à Vannes  
 Noé LE GUENNEC, 11 juillet à Lorient  
 Salomé SURLÉVE, 12 septembre à Vannes  
 Alice GALLICE, 17 décembre à Vannes

## Mariages

Laurent LE BLAYE et Camille DANO, 25 juin  
 Dominique GILLIOUARD et Sophie LE PORT, 2 juillet  
 Albéric BENOIT et Johanna CROCOQ, 2 juillet  
 Olivier LE DÉVÉDEC et Sabine LIMPLAIRE, 15 juillet  
 Gaël BONNEC et Marie-Olga VALPERGUE DE MASIN, 16 juillet  
 Yves GILLIOUARD et Mélanie CAILLOCE, 13 août  
 Frédéric WATELET et Martine CAMPTEL, 20 août  
 Didier DAVID et Charlotte LE GALL, 27 août  
 Yves BÉRICHEL et Catherine CESTAC, 3 septembre  
 Pascal LE BOHEC et Jeanne-Marie TRARIEUX, 16 décembre



## Décès

Jean-Paul QUINTIN, 29 juin à Ploemel  
 Jacky BUSSON, 5 juillet à Lorient  
 Jean DRÉANO, 7 juillet à Auray  
 Valérie SAGE épouse DELATOURE, 11 juillet à Auray  
 Geneviève MORGAN épouse LE MAREC, 13 juillet à Auray  
 Yannick LE NINIVEN, 21 juillet à Étel  
 Marie VAILLIER, 28 juillet à Ploemel  
 Annick HAZEVIS, 3 août à Ploemel  
 Renald SURY, 17 août à Ploemel  
 Jean-Claude BARRÉ, 10 septembre à Auray  
 Christophe SOUFFACHÉ, 29 octobre à Vannes  
 Jean-Pierre LE BERRIGAUD, 15 novembre à Ploemel  
 Pascal BENOIT, 26 novembre à Vannes  
 Edmonde MÉDES, 16 décembre à Ploemel

SUR L'ANNÉE 2022

→ NAISSANCES

26

MARIAGES

18

DÉCÈS

28

# Expositions dans le hall de la mairie

*Retour en photos*

## Exposition des 40 ans des Danserion

Dans le cadre des 40 ans des Danserion, nous avons accueilli une exposition de dessins et pastels de Philippe Jacquery.



## Exposition « Les oiseaux de notre région »

Nous sommes heureux d'avoir exposé une quinzaine de photographies d'oiseaux de notre région, d'un photographe ploemelois, M. Piffault. Merci à lui !



Si vous aussi, vous souhaitez exposer une collection (photos, objets, tableaux...), nous serons ravis de les accueillir dans le hall de la mairie. Merci de nous contacter sur [mairie@ploemel.fr](mailto:mairie@ploemel.fr)

# Déplacement en vélo, cyclistes, brillez !

*L'importance d'un bon éclairage : les cyclistes sans éclairage ni accessoires sont particulièrement vulnérables.*

*Portez les équipements recommandés, ils renforcent votre visibilité à vélo.*



## Équipements obligatoires :

- Les catadioptres (réflecteurs) blanc à l'avant, rouge à l'arrière, orange sur les roues et sur les pédales sont obligatoires.
- Gilet haute visibilité : attention, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, il est obligatoire hors agglomération la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

## Équipements fortement conseillés :

- Pince à vélo réfléchissante.
- Écarteur de danger.
- Adhésifs réfléchissants à coller sur le cadre, les gardes boue, la tige de selle, le guidon, etc.
- Brassard réfléchissant.
- Pneus avec flancs rétro réfléchissants (ou possibilité d'ajouter des bandes réfléchissantes autocollantes).

## Participation citoyenne, « Devenir acteur de sa sécurité »

**I**nstaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un village et à les associer à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

### Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants, les élus, la police municipale et la gendarmerie ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

N'hésitez pas à contacter la police municipale, si vous souhaitez intégrer le dispositif.



## La police municipale vous accueille



### Sur rendez vous

tous les jours de la semaine  
de 9h30 > 12h et 14h30 > 17h



### Au téléphone

tous les jours de 13h30 > 14h30  
au 02 97 56 70 69

# Des subventions indispensables à la réalisation de nos projets



Élu à la finance

**Claude Géronimi**  
2<sup>ème</sup> adjoint à la finance  
et à "Ploemel 2030"

*À l'heure où les collectivités territoriales disposent de marges de manœuvre réduites, le recours aux subventions est indispensable pour nos investissements.*

**À** Ploemel, ce sont 43 dossiers traités en 2022 dans une démarche de recherche permanente de subvention pour chaque projet d'investissement présenté ainsi que pour certaines activités de service (ALSH, ludothèque, entretien de voirie, etc..). Les dossiers doivent être constitués et déposés avant le début des travaux selon les requêtes de chaque financeur (État, Département, Région, AQT, CAF). Il faut joindre une note, des devis, un plan de financement et des plans du projet.

C'est une démarche souvent technique et consommatrice de temps et de moyens mais qui reste indispensable pour financer les investissements de la commune. Il faut être en veille constante, respecter les dates limites de dépôts et réfléchir judicieusement au choix des projets à présenter.



## Travaux de voirie

Pistes cyclables : 234 000€ HT  
**Financement à hauteur de 68%**  
Région tourisme, Contrat de partenariat et Département

Chaucidou Kergonvo : 189 000€ HT  
**Financement à hauteur de 63%**  
DSIL Département – itinéraires pistes cyclables et amendes de police

Voirie exceptionnelle – Ty Château à Landes de Rennes : 63 000€ HT  
**Financement à hauteur de 79%**  
PST Département



## Travaux sur bâtiments

Maison Assistant(e)s Maternel(le)s : 436 000€ HT  
**Financement à hauteur de 74%**  
PST Département et CAF

Logements communaux : 466 000€ HT  
**Financement à hauteur de 41%**  
AQT, PST Département, DSIL, Région

Mise en sécurité des services techniques : 251 000€ HT  
**Financement à hauteur de 45%**  
DSIL – État et PST Département



Liste des acronymes  
CAF: Caisse d'allocations familiales  
PST: Programme de solidarité territoriale du département  
DSIL: Dotation de soutien à l'investissement local



## Ploemel 2030 phase 4

Complexe Sport et Loisirs : 1 993 000€ HT  
État - DSIL

Département - PST 2023 : 150 000€ accordé  
2 dossiers en cours

Restaurant municipal : 1 245 000€ HT  
4 dossiers en cours

France relance État : 23 915 €

AQTA - Fonds de concours : 150 000 €

Département : PST 2023

État - DSIL/DETR à déposer



## Enfance jeunesse vie scolaire

City Stade: 74 000€ HT

**Financement à hauteur de 45%**

Dossier déposé auprès de l'agence nationale du sport  
participation prévisionnelle : 33 235€.

Capteurs CO2 école du Groez Ven: 3625€ HT

**Financement à 83%** État

Équipement ALSH (portail familles, jeux, etc.) : 17 000€ HT  
**Financement à hauteur de 55%** CAF

Transport scolaire

**Participation à hauteur de 50%** Région

Accueil de loisirs et périscolaire : prestation de service et  
contrat enfance jeunesse (CAF), aide départementale pour  
les vacances et l'accueil d'enfant en situation de handicap

Label écoles numériques: 11 800€ HT

**Financement à 50%** État

## Culture

Festivités culturelles

**Participation à hauteur de 50%**

Département

Acquisition du Fonds documentaire : 162 000€

**Financement à 50%**

DRAC

Extension des horaires

**Participation dégressive d'un  
mi-temps à la médiathèque**

Durée 5 ans : de 70% à 30%

Aide conseiller numérique

**Poste sur 2 ans mutualisé avec  
3 autres communes et financé  
à hauteur du SMIC.**



Liste des acronymes

CAF: Caisse d'allocations familiales

DSIL: Dotation de soutien à l'investissement local

DETR: Dotation d'équipement des territoires ruraux

ANS: Agence nationale du sport

DRAC: Direction régionale des affaires culturelles

# Tarifs communaux 2023

DROIT DE PLACE				2023							
Tarif commerçant sans électricité		forfait annuel (1 jour/semaine)		100,00€							
Tarif commerçant (éclairage/balance)		forfait annuel (1 jour/semaine)		150,00€							
Tarif commerçant (autres appareils)		forfait annuel (1 jour/semaine)		200,00€							
Tarif commerçant jour supplémentaire/semaine		forfait annuel par jour supplt.		tarif de base + 50%							
Droit de place outillage et autres		journée		33,00€							
LOCATION BÂTIMENTS COMMUNAUX ET MATÉRIEL											
Associations communales		2023		Associations / entreprises extérieures		2023					
Toutes les salles communales		Gratuit		Manifestation		150,00€					
Cours hebdomadaire		Gratuit		Caution salle polyvalente du Groez Ven		500,00€					
Réunion, AG, Pot		Gratuit		Caution salle St André et salle des anciens		100,00€					
Manifestation		Gratuit		Cours hebdomadaire - à l'heure et à l'année		80,00€					
Stage - à la demi-journée		50,00€		Réunion		50,00€					
Ménage (en cas de restitution non conforme) forfait		50,00€		Stage - à la demi-journée		50,00€					
Associations de copropriétés à l'unité		50,00€		Ménage (en cas de restitution non conforme) forfait		50,00€					
Location de table à l'unité		Gratuit		Location de table à l'unité		2,00€					
Location chaise à l'unité		Gratuit		Location de chaise à l'unité		1,00€					
PRESTATIONS SERVICES TECHNIQUES				2023							
Terre végétale - sans transport		m <sup>3</sup>		6,00€							
Corde pin/sapin non livré		unité		90,00€							
Corde chêne/autres non livré		unité		150,00€							
Intervention agent sans matériel		heure		35,00€							
Intervention hors commune		heure		35,00€							
Intervention agent avec matériel/équipement		heure		80,00€							
Intervention agent avec matériel/Poids lourd		heure		130,00€							
Mise à dispo du minibus aux associations		km		0,15€							
Gratuité pour Ty ar Vuhé (véhicule restitué avec le plein)											
MÉDIATHÈQUE / CULTURE				2023							
Billet Méliscènes		unité		6,00€							
DIVERS VENTES											
Photocopies Particuliers		2023		Photocopies Associations & Personnel communal		2023		Divers		2023	
A4 noir & blanc	unité	0,25€		A4 noir & blanc	unité	0,10€		CD Douar Alré	unité	20,00€	
A4 couleur	unité	0,50€		A4 couleur	unité	0,20€		Livre "Petit Navire" de J. Blanken	unité	35,00€	
A3 noir & blanc	unité	0,30€		A3 noir & blanc	unité	0,15€		Livre J. Le Pévédic	unité	15,00€	
A3 couleur	unité	0,60€		A3 couleur	unité	0,30€		Autres livres	prix coûtant		
								Gobelet ville de Ploemel	unité	0,50€	
								Duplicata livret famille (perte)	unité	10,00€	

# Recouvrement des taxes d'urbanisation :

## Modifications depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022



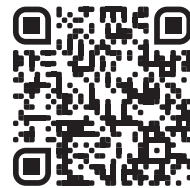
Élu à l'urbanisme  
et aux travaux

**Christian Bouilly**  
4<sup>ème</sup> adjoint aux travaux  
et à l'urbanisme

**D**ésormais, pour tout dossier d'urbanisme déposé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, générant des taxes, c'est la DDFIP et non la DDTM qui est chargée de la liquidation de la Taxe d'Aménagement et de la Redevance d'Archéologie Préventive. Le fait générateur de la taxe est la date d'accord de la DP/PC ou PA. **L'exigibilité de la taxe démarre à la date d'achèvement fiscal** (déclaration à faire au service des impôts lorsque la construction est habitable). Le titre de perception est émis 90 jours après la date de l'achèvement fiscal pour la 1<sup>ère</sup> échéance et 6 mois après la date

d'émission du 1<sup>er</sup> titre pour la seconde échéance.

**Il revient au bénéficiaire de l'autorisation de télédéclarer l'achèvement fiscal des travaux auprès de la DGFIP (NB : cette déclaration n'est pas la DAACT)**



Rappel du lien pour  
dépôt d'un dossier  
d'urbanisme  
numérique

<https://gnau9.operis.fr/aurayquiberonterreatlantique/gnau/#/>



## Les certificats d'urbanisme

**I**l existe 2 types de certificats d'urbanisme :

- Le certificat de simple information (CUa)
- Le certificat opérationnel (CUB)

Le cerfa n°13410 est commun à ces deux documents.

Les réponses à ces demandes ne sont pas des autorisations ou des refus d'autorisations, mais des documents d'information. Les certificats d'urbanisme sont valables pendant 18 mois.

### Le CUa - Certificat d'urbanisme de simple information

La demande CUa vise à obtenir des informations, sur :

- Les dispositions d'urbanisme applicables au terrain ;

- Les servitudes d'utilité publique ;
- Le droit de préemption d'urbanisme ou non ;
- La liste des taxes et participations d'urbanisme.

### Le CUB – Certificat opérationnel

La demande de CUB vise à obtenir des informations, sur :

- Les dispositions d'urbanisme applicables au terrain ;
- Les servitudes d'utilité publique ;
- Le droit de préemption d'urbanisme ou non ;
- La liste des taxes et des participations d'urbanisme ;
- L'état des équipements publics existants ou prévus au droit du terrain ;
- La faisabilité ou non de l'opération envisagée (1 seule opération par CUB)

## Coupe d'arbres

Toutes interventions sur les arbres situés dans un Espace Boisé Classé (EBC) signalé sur le plan graphique du PLU doit faire l'objet d'un dépôt de déclaration préalable de travaux. Il en est de même pour les linéaires paysagers (talus arborés) identifiés sur le plan.



# Les brèves des Services Techniques

## Depuis cet été, les règles de circulation ont été modifiées sur certaines voies communales

La commune a réalisé cet été le tronçon 4C, de la véloroute voie V45 qui relie la RD 22 au centre bourg de Ploemel. Ce projet porté par la communauté de commune AQTa, la commune de Ploemel, le conseil Départemental et le conseil régional est opérationnel. L'étude a été menée par le cabinet Servicad de Lorient. Un dispositif a été mis en place pour interdire la circulation de véhicules, sauf tracteur. Le chemin qui relie la RD 22 à Toulhouet a été réparé cet été avec des matériaux de réemploi, il est uniquement réservé aux piétons et vélos et engins agricoles.

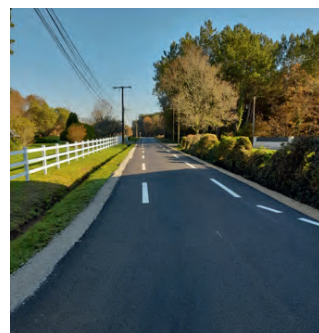
De la RD 186 au lieu dit Kergonvo en passant par le lieu dit Saint Cado, Saint Laurent pour rejoindre la RD 105.

De la RD 119 au lieu dit Le Moulin Gauche sur la voie communale de Lann Ruhan, en passant par la voie de la Lande de Rennes pour rejoindre la véloroute V45. **Avec la mise en place d'un marquage chaucidou, la vitesse est désormais limitée à 30 km.**

Règle de circulation pour les automobilistes :

- La route est dégagée : je circule au centre de la chaussée.
- Un véhicule se présente en face : je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande cyclable.

Nous comptons sur votre civisme.



## La sobriété énergétique

La crise énergétique annoncée avec l'augmentation des tarifs de l'énergie et le risque de pénurie nécessite une prise de conscience collective. La sobriété énergétique s'impose et un effort collectif doit se mettre en place. Un groupe de travail « Élus » a été créé à l'automne pour travailler sur les leviers à mettre en place immédiatement, et cela s'est traduit par :

- La réduction de la consommation énergétique des bâtiments : la température dans les bâtiments communaux est régulée à 19 degrés, sauf dans les lieux dédiés à la petite enfance et à l'enfance (21°)
- La réduction de la consommation liée à l'éclairage public coupure de 20h30 à 6h30 pour l'ensemble des villages : coupure de 22h à 6h30 pour l'ensemble des routes départementales

Traditionnellement, les illuminations de Noël fonctionnaient du 10 décembre au 10 janvier. Cette année, la période d'allumage sera réduite à la période des vacances scolaires soit du 19 décembre au 3 janvier.

## EcoWatt, la tuile qui électrifie

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI CityAll DE PLOEMEL

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

2

ACTIVEZ ECOWATT DEPUIS CityAll

INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES

3

ADOPTÉZ LES ÉCOGESTES SI LE SYSTÈME DEVENAIT TRÈS TENDU



EcoWatt, c'est la « météo de l'électricité » mise en place par RTE le gestionnaire du réseau électrique français, en partenariat avec l'ADEME, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Les vagues de froid hivernales auront un impact très important sur la consommation électrique nationale et pourraient entraîner des coupures d'électricité. Pour éviter ces coupures, EcoWatt invitera les Français à réduire leur consommation au bon moment. Lorsque le système électrique sera tendu, les écogestes seront les bienvenus et si le système devenait très tendu, les coupures seraient inévitables sans baisse de la consommation de chacun. Pour cela, EcoWatt propose aux Français de s'inscrire aux alertes coupures pour être alerter en temps réel.



## Rénovation d'un appartement du CCAS, rue Joseph Le Pévédic

Les agents des services techniques ont procédé à la rénovation d'un appartement du CCAS. Les travaux suivants ont été effectués par les services techniques : changement du revêtement de sol, réfection des peintures, travaux de plomberie avec remplacement à neuf des équipements sanitaires (meuble bas de cuisine, changement de l'évier en inox, et de la robinetterie, crédence). L'ensemble des fournitures s'élève à 4 290 €.

# Dernière ligne droite pour la candidature UNESCO

## des « Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan »



Élu à l'environnement

**Christophe Le Falher**

6<sup>ème</sup> adjoint à l'environnement et au développement durable

Pour en savoir plus, vous pouvez retrouver Paysages de mégalithes sur : [megalithes-morbihan.fr](http://megalithes-morbihan.fr)



L'association Paysages de Mégalithes travaille depuis 2012 à la candidature des Mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet de territoire rassemble les collectivités (mairies, intercommunalités, département, région, services de l'État), les établissements publics d'État concernés (Centre des Monuments Nationaux et Conservatoire du littoral) et les associations intéressées par le patrimoine et le tourisme.

Suite à la validation du périmètre en 2021, qui s'étend sur un territoire de plus de 1055 km<sup>2</sup>, traverse 27 communes et compte plus de 540 monuments, l'association Paysages de mégalithes travaille aujourd'hui avec l'ensemble des partenaires et acteurs locaux à l'élaboration du plan de gestion. Opérationnel et transversal, il représente l'ambition commune que le territoire se donne pour préserver, protéger, transmettre et valoriser ce paysage et ces monuments exceptionnels.

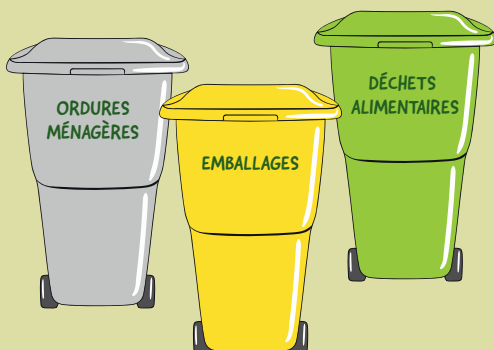
Un point d'étape décisif a été franchi le 18 octobre dernier lors de l'audition intermédiaire devant les ministères de la culture et de la transition écologique, au sujet du plan de gestion, de la gouvernance du projet et de la préservation du territoire.

### Présentation officielle fin 2023

Le calendrier de la candidature a également été confirmé, le dossier entre aujourd'hui dans sa dernière ligne droite avec une présentation officielle devant les Ministères, prévue pour la fin de l'année 2023. Le processus international d'évaluation des dossiers se mettra ensuite en place pour une durée de dix-huit mois. Aujourd'hui, le mot d'ordre est donc à la visibilité et la mobilisation opérationnelle du plus grand nombre pour accompagner cette première candidature bretonne sur la Liste du Patrimoine mondial !

## Nos déchets et le tri

3 bacs par foyer fin février 2023



Nos méthodes de tri évoluent avec la dotation de 3 bacs par foyer fin février 2023.

Un centre d'apport volontaire au centre bourg sera construit pour les foyers ne pouvant pas stocker les 3 bacs.

Relation habitants

**Numéro vert**  
0 801 340 006

[aqta@voix-publique.com](mailto:aqta@voix-publique.com)

# Le frelon asiatique *Vespa Velutina*

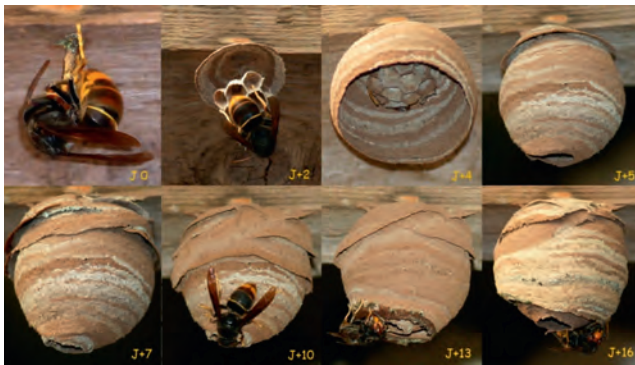
## Le cycle biologique

C'est en automne (octobre à novembre) que les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler ; elles sont les seules à hiverner tandis que les mâles, les dernières larves et les ouvrières meurent.

Au printemps (mars à juin), chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid, pond quelques œufs et soigne ses premières larves qui deviendront, un mois à un mois et demi plus tard - selon la température -, des ouvrières adultes capables de prendre en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie.

La reine consacrera alors le reste de sa vie à pondre. Avec l'apparition des ouvrières, l'activité de la colonie s'intensifie considérablement et la taille du nid augmente pour atteindre son maximum au début de l'automne.

## Reconnaissance des nids et destruction



© M. Camus M. Fontaine Plougoumelien

### Nid primaire

La destruction des nids primaires (cabanon, auvent...). Le détruire le soir de préférence afin d'éliminer la reine.

## Comment les différencier ?



LE FRELON ASIATIQUE	LE FRELON COMMUN
+ petit	+ imposant
Dominante de noire	Dominante de jaune
Large bande orange sur l'abdomen	Abdomen jaune avec bandes noires
Face de la tête orange	Face de la tête jaune
Pattes jaunes	Pattes brunes



© FDGDON 56

### Nid secondaire

La destruction des nids secondaires (arbre, arbuste, haie, bâtiment...) doit être réalisée par un professionnel de mai à novembre. (cf. liste des désinsecteurs référencés FDGDON 56 en mairie)



Apprenez à fabriquer un piège sélectif pour capturer les frelons asiatiques :

- Rendez-vous sur FDGDON [www.fredon-bretagne.com](http://www.fredon-bretagne.com)
- Participez à la **journée Eau Jardin Ria d'Étel le dimanche 26 mars 2023 à Mané Bogad**

# Eau Jardin Ria d'Étel 2023

Compost et atelier de fabrication d'un piège pour capturer les frelons asiatiques !

**EAU JARDIN**  
RIA D'ÉTEL

**C**omme tous les ans notre commune participe à la semaine eau et jardin de la Ria d'Étel. Cette année nous avons retenu le **dimanche 26 mars 2023** au parking du parc de Mané Bogad pour :

- Apéro Compost avec un temps d'échange sur le composte et l'embellissement de la commune et à partir de 12h30 mise à disposition de compost.
- Atelier de fabrication d'un piègeage sélectif de frelon asiatique

# Enfance jeunesse - vie scolaire

## Des nouveautés !



Élue à la jeunesse

**Morgan Le Boulaire**  
3<sup>ème</sup> adjointe à l'éducation,  
à l'enfance et à la jeunesse

Le 17 octobre, Maud Pilia est arrivée pour prendre la responsabilité du pôle enfance jeunesse - vie scolaire. Son rôle est de diriger et de coordonner les actions de ce pôle, en lien avec l'adjointe référente. Interlocutrice privilégiée des deux écoles, Madame PILIA a en charge la gestion directe de la Vie Scolaire et du Restaurant Scolaire. Pour la gestion de l'Enfance Jeunesse, elle est accompagnée des deux directeurs de structures : Fabien Hureau (Enfance) et Brewen Gouarin (Jeunesse).

### Portrait de la responsable du pôle enfance jeunesse



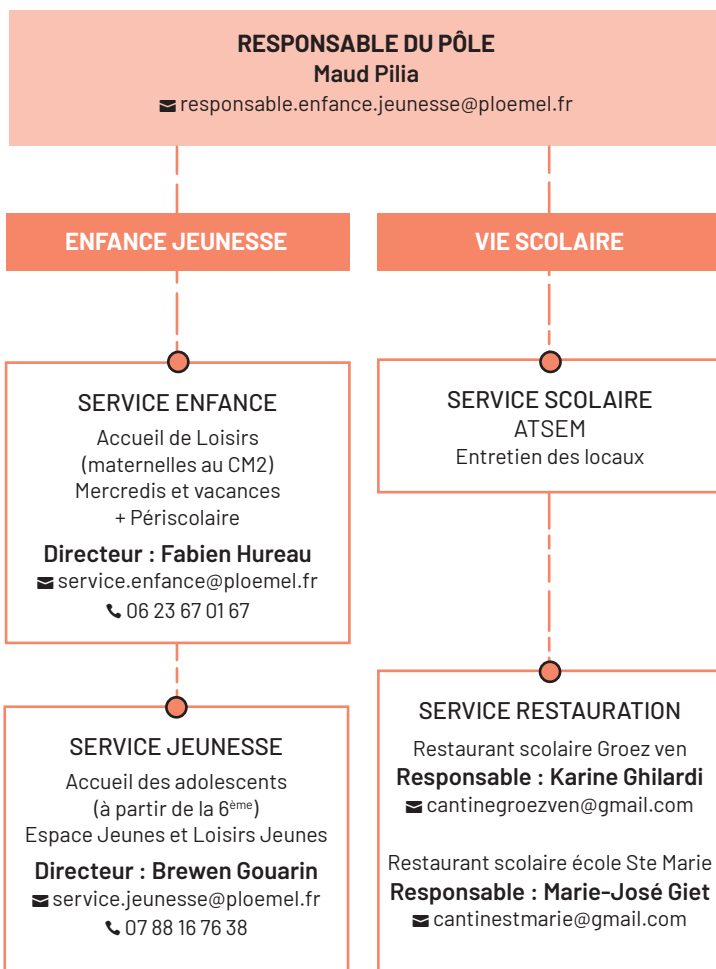
© Nikiki Garcia

**D**iplômée d'une licence en psychologie, du Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sportive Loisirs Tout Public et titulaire du concours d'Animateur Principal de la Fonction Publique Territoriale, elle exerce dans l'animation depuis 20 ans dont 10 ans sur un poste similaire dans une autre collectivité.

Elle connaît bien la commune car elle était à l'initiative de la création de l'accueil de loisirs de Ploemel en 2009, géré à l'époque par les PEP56 (association).

Très enthousiaste de revenir accompagner l'équipe en place, elle se réjouit de partager son expérience et expertise, au profit du développement du service.

### La nouvelle organisation du Pôle Enfance Jeunesse - Vie Scolaire







## Les nouveaux projets en cours



### Des ateliers sur le temps du midi

Depuis le mois de décembre, de nouvelles activités sont proposées durant la pause méridienne à l'école du Groez Ven. Les enfants qui mangent au deuxième service ont la possibilité de participer à des ateliers de 12h à 12h45. Tous les jours, l'équipe d'animateurs propose des animations permettant aux enfants d'avoir le choix entre jouer librement sur la cour, participer à une activité physique et sportive dans la salle polyvalente ou pratiquer une activité d'intérieur dans les locaux de l'accueil de loisirs qui ont récemment été réaménagés à cet effet.

Tir à l'arc, jeux d'équipe et de coopération, fabrication de cartes de Noël et jeux de société ont été au programme d'une période test de deux semaines avant les vacances de Noël. Les enfants pourront participer à l'élaboration des futurs programmes d'activités grâce à la création d'une boîte à idées.

Ces temps d'animation participent au programme des « 30 minutes d'activité physique quotidienne » en collaboration avec l'école. Cette démarche a pour but d'encourager la pratique d'activité physique, contribuant au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Les animations en intérieur permettent de répondre aux besoins différents de chaque enfant et de participer à la découverte d'activités créatives, artistiques et ludiques.

À partir du mois de janvier, une réflexion sera menée par l'équipe d'encadrement pour étendre ses activités pour les plus jeunes, de 12h45 à 13h30.

### Mise en place d'une étude surveillée le soir

Un temps réservé aux devoirs a également été mis en place depuis le mois de décembre pour les enfants à partir du CP. L'étude surveillée, encadrée par un animateur, permet aux enfants qui le souhaitent de revoir leurs leçons dans un espace calme et de façon autonome.

Ce temps d'étude, également en période de test avant les vacances, pourra être reconduit en 2023 suite à l'enquête de satisfaction menée auprès des parents.

### Évolution de l'Espace Jeunes

Le public adolescent est également concerné par de nouveaux projets avec une réflexion autour de l'aménagement de locaux permettant un accueil dans un espace dédié et qu'ils pourront personnaliser, rendant ainsi possible de nouvelles d'activités (soirées à thèmes...)

Désireux d'améliorer la qualité de l'offre du Service Enfance Jeunesse, les élus et les équipes encadrantes travailleront en 2023 sur la mise en place de nouveaux projets, avec la participation active des enfants et des jeunes !

## Bon à savoir

### Un nouveau responsable du service jeunesse

→ Depuis septembre, les jeunes collégiens ont découvert un nouveau responsable du service jeunesse mais pourtant déjà familier : Brewen Gouarin. Animateur à l'ALSH l'an passé, Brewen est actuellement le nouveau directeur de l'Espace Jeunes. Durant les vacances d'automne, l'Espace Jeunes a testé l'ouverture à la journée qui a connu un franc succès. Pique-nique ou petits plats maison, les jeunes ont eu la possibilité de déjeuner sur place en petit comité pour leur grand plaisir. Cette nouveauté sera reconduite pour les prochaines vacances.

### Une fréquentation en hausse

→ La fréquentation de l'Espace Jeunes est en nette progression avec une quarantaine de jeunes inscrits à la rentrée soit une amélioration du double de jeunes par rapport à l'an dernier ! Cet été les jeunes ont eu la joie de participer à un camp bord de mer au camping d'Erdeven. Cette expérience enrichissante de vie de groupe et de nuitées à la belle étoile sera renouvelée l'été prochain avec la préparation des camps dès début 2023 par nos équipes. Durant les vacances d'automne le programme était plutôt sportif, avec en temps fort deux rencontres sportives intercommunales avec Sainte Anne d'Auray et Étel.

# Pôle enfance jeunesse

## *Des moments inoubliables de vie collective et de socialisation*

Après deux années difficiles suite à la Covid 19, l'équipe du service enfance a mis les bouchées doubles afin de proposer aux enfants des activités plus variées. Le service a également remis en place des séjours ayant pour objectif général de passer des vacances agréables, enrichissantes et source d'apprentissage. En effet, à travers cet objectif, il est primordial de permettre à tous les jeunes de partir en vacances afin de se dépayser, s'amuser, se reposer et apprendre en découvrant

le monde, les autres et soi-même. Ce sont des moments inoubliables de vie collective et de socialisation.



## Durant l'été 2022

### Les activités

Les programmes de l'été ont été travaillés avec l'équipe permanente ainsi qu'avec les animatrices et animateurs saisonniers. « Voyage autour du monde » et « explosion de couleurs » furent les thèmes respectifs des mois de juillet et d'août. En juillet, les jeunes ont pu voyager en Afrique (création de masques africains, danses africaines...), en Asie à travers des histoires racontées par nos collègues de la médiathèque (pour les 3/5 ans), le « yoga », des activités sportives comme la découverte du judo/sumo et la création de mangas... Et enfin en Amérique latine (création de flûte de Paon, perroquets, jeux dansés...). De grands jeux ont également été proposés en lien avec les thèmes du mois (Koh Lanta, trésors des Caraïbes...). Les jeunes ont pu également s'évader lors des sorties à la plage ou dans différents parcs comme Tropical Parc, Forêt Adrénaline, Les terres de Nataé... Des activités entre différents groupes d'âges a permis de faire de nouvelles rencontres entre les jeunes. Le thème du mois d'août a permis aux jeunes des différents groupes d'âges de se rapprocher de la nature et de la création artistiques (plantations de graines, atelier jardinage, art floral, construction de nichoirs...). Les jeunes se sont défoulés lors des activités sportives, des grands jeux (kermesse et des sorties). Il ne faut pas oublier les ateliers pâtisserie tout au long de l'été afin de satisfaire la gourmandise des petits et des grands. Sur l'été, nous avons eu une moyenne de 38 enfants par jour (maternelle et CP CE2) avec un pic à 66 enfants et une moyenne de 7 pour la passerelle.

### Les séjours

Le service a remis en place des séjours à destination des différentes tranches d'âge qui ont tous été complets.

**Séjour maternelle** : les enfants sont allés à Languidic au Ranch de Calamity Jane. Ils sont partis 2 jours et une nuit. Ils ont été logés dans des tipis. Les enfants ont pu découvrir la culture indienne, faire de l'équitation et donner des soins aux animaux. La vie collective, « loin des parents », n'est pas chose facile pour des enfants de cet âge mais c'est une expérience très enrichissante qui s'est très bien déroulée. Des informations quotidiennes ont été données par les animateurs.

**Séjour CP - CE2** : ce séjour s'est également déroulé au ranch de Calamity Jane. Les jeunes ont séjourné 3 jours et 2 nuits avec les mêmes activités plus un parcours pédagogique avec des activités manuelles et des activités proposées par les animateurs. Les jeunes ont participé également à la conception des repas.

**Séjour passerelle CM1 - CM2** : le séjour s'est déroulé à Erdeven dans un camping sur 5 jours et 4 nuits en tentes avec comme thème « activités nautiques » (Kayak et paddle) Un séjour pour cette tranche d'âge a pour objectif de rendre les enfants plus autonomes. Les jeunes participent activement à leurs vacances en proposant des activités, les menus de la semaine, en faisant les courses, la cuisine, la vaisselle... Tout cela sous couvert des animateurs.





## Le Conseil Municipal des Jeunes inaugure l'un de ses projets : le city stade !

Deuxième année de mandat pour les jeunes élus, qui ont eu l'occasion de participer le 17 septembre dernier à l'inauguration d'un de leurs projets : la création d'un city stade. Leurs participations au Téléthon, à la tournée et à la distribution des colis de Noël, montrent leur investissement pour les projets communaux.

## À l'automne

Lors des vacances de la Toussaint, les jeunes ont pu réaliser des activités autour de l'automne comme la confection d'un herbier, du Land art et ainsi que des activités « scientifiques » en rapport avec les effets d'optique. Tout ceci entre des activités sportives et des sorties (bowling, karting, Alré kids). Les enfants sont allés à St Dégan où ils ont fabriqué du beurre. Comme nouveauté, la passerelle a reçu, par deux fois, des communes extérieures (St Anne d'Auray et Étel) pour des rencontres sportives inter communales.



## Spectacle de Noël des écoles

Après deux années sans possibilité de se réunir, la municipalité a pu à nouveau faire profiter les enfants scolarisés sur la commune, d'un spectacle de magie. C'est plein d'entrain que nos jeunes spectateurs ont aidé Ouzo le magicien et sa mascotte le lapin à réaliser les plus beaux tours.

## Et en fin d'année 2022 !

Et pour finir l'année en beauté, les enfants petits et grands ont eu le plaisir de participer à diverses activités sur le thème inépuisable de Noël comme la fabrication de cartes de vœux, la création de photophores ou encore de décorations à mettre dans le sapin. Des ateliers de pyrogravure, de mimes, de théâtre et de pâtisserie étaient également de la partie ! Sans oublier des sorties : cinéma et patinoire ! Et quoi de mieux pour clôturer l'année, qu'un goûter festif avec brioche et chocolat viennois ? Nous, on ne voit pas ! Très bonnes fêtes à tous et rendez-vous en 2023 pour de nouvelles aventures !

## Votre équipe d'animateurs

### SERVICE JEUNESSE

Brewen Gouarin,  
directeur et responsable de  
l'espace jeunes et loisirs jeunes

### SERVICE ENFANCE

Fabien Hureau,  
Direction de l'ALSH (accueil de loisirs)  
et l'équipe d'animateurs, Marie-Hélène, Ronan, Mael,  
Joséphine, Simon, Thibault...



# École publique Groez-Ven

## Faire classe dehors

Cette année, toutes les classes de l'école sortent régulièrement (au parc de Mane Bogad essentiellement) afin de pratiquer en extérieur des activités pluridisciplinaires. La nature nous accueille afin de faire de l'EPS, des Arts Plastiques, des Sciences, lire... et de façon plus générale pour respirer, voir, entendre, chercher, imaginer, se défouler, etc. C'est toujours un moment de partage et de plaisir : on n'est pas pressés, on porte attention au rythme des saisons, on partage les lieux avec les autres visiteurs et les animaux...



## Le « quart d'heure lecture »

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan interministériel de mobilisation en faveur du livre et de la lecture, et vise à développer chez chacun le goût de la lecture par une fréquentation régulière des livres et de l'écrit. Elle contribue à développer les compétences permettant de devenir des lecteurs autonomes. Toutes les classes de l'école du Groez Ven sont engagées dans ce dispositif. Un temps quotidien de 15 à 20 minutes est partagé collectivement autour d'une lecture personnelle. Chacun son espace ; seuls le silence et la possession d'un livre, librement choisi, sont obligatoires. Le vendredi 14 octobre à 13h51, l'académie de Rennes s'est arrêtée durant 15 minutes pour se plonger dans une lecture personnelle. Notre école, habituée à ce temps quotidien, comptait parmi les 32027 participants inscrits.

## Séances de piscine

L'ensemble des élèves de CE2 et CM1 a pu renforcer leur aisance dans l'eau pendant quelques séances à la piscine d'Auray. Ils ont tous obtenu leur Pass Nautique, sésame leur permettant de pratiquer ensuite la voile, le kayak, etc. et plusieurs ont même réussi l'épreuve du "Savoir nager en toute sécurité".





## Spectacles

Dans le cadre de la 18<sup>ème</sup> édition du festival « un automne autrement » organisé par Ti Douar Alre, l'ensemble des élèves des classes bilingues de l'école a pu assister au spectacle « Kanour Noz », création d'Élodie Jaffré, à la salle Émeraude de Locoal-Mendon. Le spectacle a ravi tous les élèves, petits et grands!

*E-barzh stern an 18vet embann ag ar festival « un automne autrement » aozet get Ti Douar Alre ema bet kouviet razh skolidi an hentenn divyezhek ar skol da sellet doc'h an arvest « Kanour Noz » er sal Emeraude 'ba Lokoal-Mendon. An arvest-mañ a zo bet krouet get Elodie Jaffré. Nag a blijadur a zo bet evit razh ar vugale !*

Et le 14 novembre, ce sont tous les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 monolingues et bilingues qui se sont rendus au Théâtre du Blavet à Inzinzac-Lochrist, dans le cadre du Festival « Les Salles Mêmes », pour une représentation du conte musical « Monsieur Robinson et Samedi Soir ».



## Liberté, égalité, fraternité et solidarité

Si nos élèves, chaque jour, appréhendent les valeurs de la République au travers des différents programmes officiels mais aussi de par l'actualité mondiale, c'est dans le Vivre Ensemble au sein de notre école qu'ils en font l'expérience la plus pertinente en ce début d'année : accueil d'un élève ukrainien, réflexion autour de la laïcité, opération « Donnez à lire » (don de livres), approche des maladies génétiques avec une récolte de piles usagées, organisée par le CCAS.

## Les projets à venir

- Sortie à la ferme « Le champ du trèfle » à Erdeven pour les deux classes Maternelle
- Calendrier solidaire de Noël : les enfants apportent des dons pour une association
- Liaison école-collège avec journées d'immersion et « Olympiades »
- Ateliers éco-école (sur les thèmes du gaspillage alimentaire et de la protection des océans notamment)
- Mini-séjour du 23-24 mars 2023 à St Malo
- Stage nautique du 22 au 26 mai 2023 à Étrel
- Sortie Patrimoine le 29 juin 2023 sur la Base sous-marine de Lorient
- Cycles de sport : handball, judo, tennis
- Éducation à la Prévention Routière : passage du Permis Piéton pour les CE2 et du Permis Vélo pour les CM2

## Reprise de la Klaz Dañz

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de CM1 monolingues et bilingues de l'école Groez Ven participent au projet Klaz Dañz, en partenariat avec l'association Kenleur. Autour du thème principal de la danse, Morvan Jégou leur fait partager sa connaissance de la culture bretonne. Histoire, géographie, littérature et patrimoine bretons sont mis à l'honneur tous les mardis après-midi pendant une heure.



## Reportage vidéo

L'an dernier, les élèves avaient pu montrer leurs chorégraphies et exprimer ainsi tout leur talent lors d'une déambulation dansée dans le bourg de Ploemel, lors de la Fête de la Musique le 21 juin. À cette occasion, une équipe de France 3 les avait filmés. Nous vous invitons à (re) voir ce reportage en scannant le QR code ci-contre :

Klaz Danz  
avec l'école Groez Ven  
▶ Hors ses murs



## Renseignements / inscriptions

Mme Lothodé, directrice de l'école  
✉ [ec.0560251u@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560251u@ac-rennes.fr)  
☎ [groezven56400.toutemonecole.fr](tel:0297568363)  
☎ 02 97 56 83 63



# École privée Sainte-Marie

*La rentrée 2022 s'est déroulée avec l'agréable retour du traditionnel café de rentrée organisé par l'APEL !*



➤ Une nouvelle classe pour les CE1

## L'équipe pédagogique s'agrandit !

L'école accueillera 217 élèves tout au long de l'année, toujours avec un accès prioritaire pour les familles de Ploëmel. Afin de préserver le nombre d'élèves par classe, une liste d'attente est mise en place. L'équipe pédagogique a eu la joie d'accueillir 3 nouvelles : Marie Thouin comme enseignante de la classe de CM2, Karine Bussonnais en TPS-PS (décharge de direction) et Marina Le Guillas en personnel de service.

## Travaux de rénovation

Cette rentrée s'effectue également sous le signe de travaux de rénovation. La classe de CE1 a été entièrement refaite et l'entrée des maternelles est en train d'être réaménagée. Pour l'année à venir, la cour des élèves de primaire, le préau et le parking seront également remis à neuf. L'OGEC a pour cela réalisé un emprunt de 70 000€, un grand merci à tous les papas bénévoles qui permettent grâce au temps passé à ces améliorations d'avoir lieu.



Pendant une semaine, chaque jour, ↑ les élèves s'entraînaient sur divers ateliers afin d'assurer le spectacle devant les familles !

## Collaboration avec des artistes de cirque

Le gros projet de ce début d'année a été de travailler en collaboration avec des artistes de cirque sur une semaine entière pour toutes les classes de la petite section au CM2. Pour ce faire, un chapiteau de cirque a été monté pendant 1 semaine à côté de l'école, chaque jour, les élèves allaient s'entraîner sur

divers ateliers : jonglage, boule, fil, acrobaties au sol, ... dans le but de se produire en spectacle devant les familles le vendredi 30 septembre au soir.



Les maternelles continuent de s'ouvrir à l'environnement : à la recherche de trésors de la nature...



← Au parc de Mané Bogad et dans le cadre de la Belle Folie



Les élèves du cycle 2, à la découverte du littoral, ont visité la Cité de la voie Éric Tabarly à Lorient



## Les maternelles : s'ouvrir à l'environnement et l'univers de la musique

Les élèves de maternelle continuent à s'ouvrir sur leur environnement. Ils sont partis à la découverte de l'automne aux alentours de l'école, que ce soit dans le parc de Mané Bogad ou bien dans le magnifique cadre de la Belle Folie avec Soline. Ils ont cherché tous les petits trésors de la nature et ont découvert moult secrets !



Ils ont également la chance de faire connaissance avec Jehanne qui toutes les semaines leur fait découvrir l'univers de la musique. De la Bretagne au Sénégal, explorer nos racines mais aussi apprivoiser d'autres cultures et surtout celle de nos correspondants du Sacré cœur de Nianing.

## Des projets, des sorties, des découvertes...

Le projet linguistique suit son cours, l'école déposera son dossier de demande d'établissement international au mois de décembre. En plus de rituels quotidiens en anglais, et des séances des enseignantes, Alison intervient deux fois par semaine en anglais sur des disciplines telles que l'art, la musique ou le sport afin de continuer à développer l'oreille des élèves.

Au mois de juin, les élèves de CM partiront une semaine à Londres visiter : Windsor, Madame Tussauds museum, Natural History Museum, Stonehenge, Winchester (table ronde des chevaliers d'Arthur) et bien sûr le centre de Londres avec Big Ben, Buckingham palace et une croisière sur la Tamise. Les élèves de cycle 2 vont cette année partir à la découverte du littoral. Ils ont commencé par visiter la Cité de la voile Éric Tabarly à Lorient. Ils poursuivront l'année en travaillant autour d'un projet maritime leur permettant de développer plusieurs approches de travail.

La découverte de l'environnement des élèves est également un axe prioritaire en primaire. Les cycles sportifs sont organisés en fonction des classes pour leur permettre de pouvoir appréhender à chaque moment de leur cursus, une facette de notre patrimoine naturel. Les CM pratiquent en fin d'année scolaire un cycle nautique (surf ou voile), les CE2 vont découvrir le golf au St Laurent de Ploëmel, les CP-CE1 vont pratiquer l'équitation à Crach.

## Renseignements / Inscriptions

Mme Brindeau, directrice de l'école Sainte Marie

☎ 02 97 56 83 26 - 06 31 74 57 81

✉ [eco56.stema.ploemel@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stema.ploemel@enseignement-catholique.bzh)

Les inscriptions pour la rentrée 2023 sont ouvertes, elles seront prises par ordre d'arrivée. Vous pouvez prendre RDV pour visiter, discuter de votre enfant et des projets de l'école et tout simplement faire connaissance !

# Travaux de rénovation thermique des logements sociaux



Élue aux affaires sociales

**Sylvie Morvant**  
5<sup>ème</sup> adjointe aux affaires sociales, à la santé et du CCAS



Le mot de l'élu, Mme Morvant, adjointe aux affaires sociales de Ploemel :

La rénovation thermique globale de ces logements tombe à point nommé dans ce contexte de « sobriété énergétique ».

L'objectif premier de ces travaux : favoriser les économies d'énergie, réduire les émissions de CO2 et encourager le développement des énergies propres. D'autre part, ces bâtiments énergivores nécessitent aujourd'hui des investissements pour s'adapter aux nouveaux usages et offrir le confort attendu par les locataires pour améliorer leur cadre de vie.

Même si la collectivité l'avait envisagé depuis plusieurs années, la rénovation de ces bâtiments a connu un coût d'accélérateur grâce aux financements du plan France Relance et autres institutions. Mais une difficulté s'est invitée et a quelque peu retardé ces travaux car plusieurs lots étaient restés infructueux, ils ont fini par être attribués, mais à quel prix, en raison de l'augmentation des coûts. »

Le mois de novembre sonne le démarrage des travaux, tant attendus, de rénovation thermique des logements sociaux. Deux immeubles propriété de la commune sont concernés par ces travaux d'ampleur : la « pomme à cidre » composée de 5 logements et « la maison du trieur » composée de 2 logements.



## Les différents travaux à réaliser



Ces travaux doivent s'étaler sur une année. Les différents lots concernés sont : VRD, gros œuvre, démolition et isolation, aménagement intérieur et menuiseries, carrelages et revêtements de sol, plomberie, chauffage, électricité, peinture, couverture, étanchéité toit terrasse et ravalement.

## Qu'attendent les locataires ?

L'importance des travaux a nécessité le relogement des locataires. Ceci explique le phasage des travaux en trois étapes, la capacité de relogement de la commune étant limitée. Des contraintes que les locataires ont accepté de subir, en raison du bénéfice escompté de ces travaux.

Mais au fait qu'attendent-ils de ceux-ci ? Mme Le Bayon, actuellement locataire d'un T2 à la « pomme à cidre » a accepté de témoigner :

**Bonjour Mme Le Bayon, pouvez-vous vous présenter ?**

Oui, j'ai 64 ans, je suis native de Ploemel, retraitée du commerce alimentaire et de la restauration. J'occupe ce logement depuis 13 ans.

**Vous vous plaisez dans ce logement ?**

Oui beaucoup. Il manque éventuellement une fenêtre côté rue. L'isolation sonore

## Budget global du projet Hors taxes :

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX	430 276	SUBVENTION FRANCE RELANCE	169 000
HONORAIRES	62 581	SUBVENTION PAYS-REGION	31 087
		SUBVENTION DEPARTEMENT	17 500
		SUBVENTION AQTA	8 000
		CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE	3 107
		FONDS PROPRES	264 163
<b>TOTAL</b>	<b>492 857</b>	<b>TOTAL</b>	<b>492 857</b>

était bonne, je n'entendais pas mes voisins. La taille de l'immeuble est parfaite, nous ne sommes pas très nombreux, c'est tranquille. C'est un petit collectif très agréable et le fait d'avoir un espace extérieur est un vrai plus, notamment l'été.

**Qu'attendez-vous de ces travaux ?**

Le plus important pour moi, c'est l'adaptation de la salle d'eau mais bien sûr j'attends aussi de pouvoir réduire mes factures d'énergie grâce aux travaux d'isolation, changements d'ouvertures et de mode de chauffage.

**Voulez-vous rajouter quelque-chose ?**

C'est très appréciable d'avoir un loyer abordable. Je sais que je ne pourrais pas me loger dans le privé avec les montants de loyers actuels.

Merci.





# Une retraite active, pour se sentir bien, prendre du temps pour soi et créer du lien, des liens !

↓ Chant du large



Spectacle fables de la Fontaine

↑ Réalité virtuelle

↑ Prévention routière

← Relaxation

Le CCAS de Ploemel, tout au long de l'année, propose des activités aux personnes de 60 ans et plus. Dans le cadre d'actions de prévention déclinées localement, ces animations adaptées ont pour ambition de faciliter une vie à la retraite réussie tant au point de vue de la santé individuelle que des relations sociales. Relations sociales qui prennent tout leur sens surtout après deux années d'isolement. L'animation a pour but de stimuler les capacités de chacun, de maintenir l'autonomie, d'offrir du bien-être. Le lien à l'autre : facilitateur du bien-vivre. Au plaisir de vous voir sur une de nos animations !

## Repas des aînés offert par le ccas : le plaisir de se retrouver après deux longues années sans festivités.

Avec regret, mais par prudence, le traditionnel repas de 2020 et 2021 a été annulé. Cependant, afin de ne pas rompre ce lien, les membres du conseil d'administration du CCAS nouvellement élus en 2020 se sont rendus avec enthousiasme chez nos aînés pour leur remettre un bon d'achat de 20€. L'année 2022 marque le retour tant attendu et apprécié de ce moment de rassemblement. 145 personnes ont répondu présentes pour partager ce repas animé dans la convivialité et la bonne humeur. Les aînés de plus de 75 ans, n'ayant pas pu y participer, se sont vus remettre un bon d'achat de 20€ à faire valoir dans les commerces partenaires de la commune.



↑ Mme Danic - 145 personnes ont répondu présentes !

## Ty Ar Vuhé - domicile partagé

Les assistantes de vie ont bénéficié depuis juillet 2022 d'une augmentation de salaire validée par les représentants des résidentes du domicile partagé. Cette revalorisation de salaire a permis de maintenir un équilibre dans l'équipe qui accompagne 8 personnes âgées de 74 ans à 93 ans 24h/24 et 7 jours /7. Les familles se sont retrouvées autour d'un déjeuner avec leurs parents.

↓ Repas de famille



Vivre à Ploemel | Janvier

↓ Nutrition

↓ Après-midi musette



Pendant la semaine bleue, les assistantes ont fait appel à Alexandra Decroix, diététicienne nutritionniste, sur les besoins énergétiques des personnes vieillissantes avec différentes pathologies, la surveillance des signes de dénutrition tout en respectant les goûts et habitudes.

Les résidentes ont reçu les domiciles partagés de Crac'h et Plumergat pour un après-midi musette, des échanges sont mis en place chaque mois. Pour Halloween, les résidentes avaient eu le plaisir de voir des enfants déguisés et s'étaient prêtées au jeu !

← Halloween

# Téléthon

En milieu de journée du dimanche 4 décembre, à l'heure du premier bilan de la mobilisation du téléthon, la présidente de l'AFM téléthon qualifiait les Français de champions du monde de la générosité. Avec près de 78 millions d'euros de promesses de dons contre 74 millions de plus qu'en 2021. Cela représente une augmentation de 5.4%.

## 7000 €

Si les Français sont les champions du monde, comment alors qualifier les Ploemelois ? Puisque les recettes au 6 décembre s'élevaient à... 7000 € (quelques animations et dons restent encore à venir, le décompte n'est donc pas définitif). Lors de la dernière édition à Ploemel en 2017 (l'organisation du Téléthon étant tournante entre les communes de Belz, Étel, Erdeven, Locoal-Mendon et Ploemel) la déjà très belle somme de 5136 € avait été récoltée. En 5 ans le montant a donc progressé de 31%.

Ce succès est dû à la participation et la mobilisation des associations, des commerçants, des élus et agents de la collectivité et de VOUS. Vous qui avez répondu présent pour que la recherche progresse, que des traitements soient administrés aux malades pour améliorer leur vie.

Les copains du Bord ↘



Les Copains du Bord  
Chants de marins  
Chants de la mer



CRAZY KARTS PRÊTÉS  
PAR LE P'TIT DÉLIRE



↗ Kart cross Mattéo Gouzerh et son père

Les boulangers de Locmiquel : Mmes Thomas et Harnois (g. à d.) ↘



↑ CMJ : les conseillers entourés de Brewen et Martine

La classe de CM1-CM2 de Mme Bachelard remet la recette de la vente de cakes multicolores ↘



↑ Les randonneurs

## Aussi, Merci, Merci, Merci..

Et plus particulièrement à tous les acteurs qui ont contribué à faire de ce moment un moment de convivialité et de partage : l'association Sportive du Golf de Ploemel, l'Entente Sportive Ploemeloise, l'association Départementale de Sauvegarde des Véhicules Anciens Roulants (sapeur-pompier), le club des Randonneurs de Ploemel, le Centre de Vie des Korrigan, l'association El Flamenco, Gérard Gory et ses poneys, les copains du Bord, le comité des Fêtes de Ploemel, Yolaine Le Coz Traiteur, restaurant Au Vieux Logis, le Vival Ploemel, la p'tite boulange, Au fournil de Ploemel, Mmes Harnois et Thomas - les boulangers de Locmiquel et les habitants ayant participé à la production de pains et viennoiseries, les Bébés d'Abord, le Conseil Municipal des Jeunes, le parc de loisirs « Le P'tit Délire », le Karting de Ploemel, le Club de cyclotourisme, l'Art Floral, au Fil du Patchwork, Art Loc Men, Michel Morin, la Société de Chasse Communale, Benjamin Grimont et sa « vélocyclette » Aloen-Aqta, Fleur de Bouchons, l'association de kart cross : ASKCP, Dalc'h Atau, Ploemel Tir, les Amicologs, le Souffle du Menhir, Danserion Bro Plenuer, les Joyeux Cabotins, Union Nationale des Combattants, l'Amicale Laïque du Groez-Ven, Fabienne Le Vigouroux pour la photographie, Vincent Lofficial pour la mise à disposition de ses jeux vidéo et pour son rôle d'animateur de la journée, la classe de Mme Bachelard de l'école du Groez-Ven, les classes de CM1-CM2 sensibilisées aux maladies génétiques qui se sont investies dans cette action, l'association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, tous les bénévoles et agents de la collectivité ayant donné de leur temps à l'organisation de cette journée, les communes de Belz, Erdeven, Étel et Locoal-Mendon. Et VOUS !

**Quel que soit le don, il contribuera à une grande cause. « Ce sont les petites rivières qui font des grands fleuves »**

Le CCAS et la municipalité remercient chacun d'avoir participé à cette aventure humaine exceptionnelle et surtout cette occasion de vivre un moment unique et solidaire porteur de sens de valeurs et de générosité.



↑ Vue générale de la salle



# Vie culturelle & associative

L'année 2022 fut marquée par d'importants événements sur Ploemel et l'arrivée de nouvelles associations dans nos salles. Grâce à votre engagement et votre volonté de proposer des animations, vous participez à l'attractivité de notre commune et nous ne pouvons en être que fiers. Cap dorénavant sur 2023 ! L'année s'ouvre devant nous et le calendrier des fêtes, que vous trouverez en quatrième de couverture, s'annonce aussi riche que celui de l'an passé. Belle et heureuse année 2023 pleine d'énergie et de beaux projets pour chacun d'entre vous.



Élue à la culture

**Muriel Granger**

1<sup>ère</sup> adjointe à la culture, à la valorisation du patrimoine, à la communication et à l'événementiel



© Nature & Pictura - Photos fête du sport Ploemel 2022

## Fête du sport à Ploemel !

Cette fête fut une belle réussite !

**L**e 17 septembre dernier a eu lieu la première édition de la fête du sport. Sous un soleil radieux, une vingtaine d'activités sportives et ludiques étaient proposées au stade de Kermarquer, pour le plus grand plaisir des participants. La diversité de l'offre a beaucoup plu et nous tenons à remercier les associations présentes pour leur contribution à cette riche journée. Les nombreux témoignages positifs à l'issue de l'événement nous donnent raison de proposer cette animation sur la commune. Cette fête fut belle et le sera davantage l'année prochaine si une deuxième édition était amenée à voir le jour. Affaire à suivre !



## Marché de Noël

Une belle fréquentation !

**A**vec une vingtaine d'exposants, le marché de Noël a fait le plein le 11 décembre dernier, à la salle polyvalente. Le public, venu aussi nombreux que l'an passé, a pu découvrir les ateliers maquillage et loisirs créatifs proposés par les 2 associations des parents d'élèves de la commune. La Père-Noël a fait son apparition via un moyen de transport inédit : une voiturette de golf ! Les enfants ont pu profiter d'un moment avec lui, et prendre une photo avec celui-ci. Merci au comité des fêtes pour leur « traditionnel » tournée du Père-Noël, qui a fait halte dans différents villages de Ploemel. Et pour le vin chaud et maquillage offert à l'amicale du Groez-Ven et à l'APEL de Sainte-Marie.



© Photophil

# Les Animations de la médiathèque

## RETOUR EN IMAGES

### ANIMATION LECTURE POUR L'ÉVÈNEMENT NATIONAL PARTIR EN LIVRE

(Re) Découverte du butaï (petit théâtre en bois) et des histoires en kamishibai.

### LES MERCREDIS DU NUMÉRIQUE ANIMÉS PAR HUGO, CONSEILLER NUMÉRIQUE DE PLOEMEL.

Ateliers pour découvrir le numérique autrement : faire de la musique avec de la pâte à modeler ou tester les casques de réalité virtuelle.

DURANT L'ÉTÉ

### ANIMATION KAMISHIBAI

lectures pour les 3-10 ans

Mercredi

20 JUILLET

11h

PARTIR - LIVRE



## CET AUTOMNE

### RETOUR DES CLASSES

Au programme : animations autour des livres, visites de la médiathèque (même les bureaux et la réserve !) et choix d'un livre à ramener soit à l'école soit chez soi.



1ÈRE ÉDITION  
AUTOMNE NUMÉRIQUE,  
DU 22 OCTOBRE AU  
5 NOVEMBRE, DANS LE  
RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES TERRE  
ATLANTIQUE

À Ploemel, le tournoi Mario kart inter-médiathèques entre Auray, Étel et Ploemel a eu son petit succès. Chaque participant est reparti avec un badge Mario. Et bravo au gagnant d'Auray : la prochaine fois, ce sera Ploemel !





## UN AUTOMNE AUTREMENT 2022

Kilian David, photographe animalier, a accompagné une vingtaine de personnes au parc pour une balade d'observation de la faune nocturne et a animé une conférence sur la biodiversité en automne et en hiver.



## LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons accueilli les enfants du Centre de loisirs pour des lectures autour de l'automne.



Séance de dédicace de Gwenn Abgrall-Servettaz pour son livre *Maria d'an Drinded, vies de trinitaines*.



## EXPOSITION LAND ART

Exposition Land art par les usagers de l'hôpital de jour d'Auray pour la 33<sup>ème</sup> édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale dont le thème était « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement ».



## ANIMATION POUR LES 0-3 ANS LES P'TITES Z'OREILLES SPÉCIAL ÉVEIL LUDIQUE AVEC CÉCILIA DE KISTILUD.

Un circuit, des jeux de société, des objets à découvrir, mâchonner, triturer... Un vrai bonheur pour les petits.

## Détour d'art

700 visiteurs dans les chapelles ploemeloises cet été



Clara Bellon © Nikki Garcia

**L**e festival Détour d'art, ce ne sont pas que des visites de chapelles, mais tout un programme d'animations dans les édifices partenaires du festival ! Une soirée-contes à Notre-Dame de Recouvrance en partenariat avec Ti Douar Alre, un concert lyrique à Saint-Meen par la chanteuse Clara Bellon, les jeux « La clef du marin » et « La clef des chevaliers du temps » : de quoi contenter petits et grands pour la commune de Ploemel...

### Appel à bénévoles – été 2023

Vous aimez le patrimoine, faire des rencontres et partager ? Vous pouvez contacter la mairie pour rejoindre notre équipe de bénévoles :

☎ 02 97 56 84 25 ✉ [mairie@ploemel.fr](mailto:mairie@ploemel.fr)

## Épatant patrimoine

Devenez enquêteur

**A**uray Quiberon Terre Atlantique, en partenariat avec le service régional de l'Inventaire, coordonne une opération d'Inventaire participatif du patrimoine culturel bâti et mobilier sur les 24 communes de son territoire : l'opération « Épatant patrimoine ». Pour participer et devenir enquêteur du patrimoine, scannez le QR Code pour vous inscrire en ligne.

### Plus d'infos ?

☎ 02 22 76 03 92

✉ [culture@auray-quiberon.fr](mailto:culture@auray-quiberon.fr)



scannez le QR Code pour vous inscrire en ligne.

## Cap sur la Fête de l'agriculture et de l'ostréiculture

Mise à l'honneur le 10 août 2023 à Ploemel

**L**a dernière « plus grande ferme de l'été » s'est déroulée sur la commune le 8 août 2013. C'est toujours le rendez-vous qui fédère, qui montre la richesse, la diversité de la terre et de la mer. Cette manifestation permet de valoriser les filières et leurs acteurs.



Cette fête permet de présenter aussi aux visiteurs ce qui est réalisé par toute les personnes qui oeuvrent dans l'agriculture, l'élevage et l'ostréiculture. Fédératrice, permettant de mettre en avant la richesse et la diversité de la terre et de la mer, cette manifestation valorise les filières et leurs acteurs.



# Danserion Bro Plenuer

Temps fort de l'année 2022, la célébration des 40 ans les 9 et 10 septembre !



↑ Le défilé des petits



↑ les musiciens sur la place du Groez Ven pour la danse des milles



**A**près deux années blanches en raison de la pandémie, une saison complète s'est terminée le 29 octobre par notre participation au presqu'île Breizh à Quiberon. Ce fût une saison très riche en événements, marquée par le temps fort qu'a été la fête des 40 ans les 9 et 10 septembre dernier.

Nos ados avaient débuté la saison le 22 mai pour le "Bugalé Dans", et ensuite l'été les aura vu participer avec près de 200 enfants des cercles Morbihannais à la grande parade du festival de Lorient, ainsi qu'au défilé du festival d'Arvor à Vannes. Une belle expérience pour eux. Les adultes n'ont pas été en reste car ils ont participé à la fête de la sardine à Quiberon, St Quirin à Brech et St Cado à Belz ainsi qu'à la messe du 15 août à Vannes, dans le cadre du festival d'Arvor. Quatre animations ont été également assurées pendant l'été au village vacances SNCF à Quiberon.

Et il a fallu se concentrer sur l'organisation de notre fête anniversaire des 40 ans programmée les 9 et 10 septembre. Les bénévoles n'ont pas compté leur temps pour mettre en place le podium de format inhabituel et l'habiller afin que le spectacle soit le plus réussi possible. La soirée irlandaise du vendredi soir a été une vraie réussite. Les nombreux participants ont pu apprendre les danses irlandaises avec Maryse et son groupe, sur la musique du groupe SINN, et bien sûr la Guinness a coulé à flots. La restauration était également assurée. La soirée Irlandaise terminée, il a fallu préparer la grosse journée du samedi qui démarrait vers 16h dans le bourg avec le bagad de Carnac, le cercle de Crach ainsi que les danseurs du foyer laïque quiberonnais. Ayant répété depuis près d'une année les différents tableaux, il aura fallu toute l'inventivité et le dynamisme des danseurs et des chorégraphes adultes et enfants, pour proposer le samedi soir un spectacle mêlant danses adultes et enfants ainsi que du théâtre et des effets spéciaux. Le résultat a été à la hauteur de nos espérances. Le public enthousiaste nous a porté pendant près de deux heures et les qualificatifs entendus à la fin "super, génial,

époustoufflant" nous ont vraiment fait chaud au cœur et nous nous ont fait oublié tout le travail accompli pour arriver à ce résultat. Le seul bémol aura été de ne pouvoir accueillir tout le monde car malgré les préventes de billets, beaucoup de personnes sans billets se sont présentées mais la jauge de la salle ne permettait pas de les accueillir. Le fest-noz qui a suivi le spectacle a fait danser les amateurs jusqu'à une heure avancée sur les musiques des groupes ARVEST et DAMAD, et ils ont même pu déguster les 400 petits gâteaux d'anniversaire réalisés par Francis, notre pâtissier Danserion.

Un DVD du spectacle a été réalisé par l'association CETAVOIR de Locoyal-Mendon et il sera possible de se procurer des exemplaires au tarif de 5 €. (renseignements auprès de Marc Le Badezet)

À peine s'être remis de ce week-end de folie, une trentaine de danseurs et musiciens sont partis en car à St Cyprien dans les Pyrénées orientales pour participer le samedi 17 septembre à la Festa Major. Comme en 2019, les Danserion ont su représenter dignement notre culture bretonne et la commune de Ploemel, en ne ménageant pas leur enthousiasme. Et notre dernière prestation fût donc le festival Presqu'île Breizh à Quiberon le 29 octobre. Si la pluie nous a épargné le matin à Plouharnel, elle était au rendez-vous pour le défilé le soir. Malgré cela, plus de 500 sonneurs et danseurs ont assuré le spectacle devant un public très nombreux. Les danseuses ont dû sortir les parapluies pour protéger les dentelles... La reprise des répétitions s'est effectuée le vendredi 7 octobre et malgré quelques départs, l'effectif du cercle sera d'environ 65 personnes dont un groupe d'enfants renforcé. Bien sûr, nous proposerons à nouveau une répétition publique gratuite en juin 2023.



↑ Animation à Plouharnel lors du Presqu'île Breizh, le 22 octobre

## Plus d'infos ?

Président Marc Le Badezet  
 ☎ 07 87 89 94 14 ✉ marc.lebadezet@orange.fr  
 Responsable danse : Clément Le Lamer  
 ☎ 06 70 64 62 33 ✉ c.lelamer@orange.fr



Un des tableaux du spectacle

## Le club Cardinal, qu'est-ce que c'est ?

On est là pour s'amuser, pour jouer et pour apprendre ludiquement !



cartes pas comme les autres. Et oui ! Fini le pique qui fend le cœur et qui laisse sur le carreau et place aux lettres et à la langue française. Je vous entends déjà me dire : « oui mais moi, je ne suis pas doué, c'est trop intellectuel pour moi ! Etc... »

Alors, je vous arrête tout de suite : dans notre club, pas de niveau, pas de rivalité, on est là pour s'amuser, pour jouer et pour apprendre ludiquement ! Donc si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à franchir le pas et à venir faire un petit essai qui ne vous engage pas.

### Rappel du rendez-vous hebdomadaire

Jeudi soir 20h15 à la salle des associations

C'

est un groupe de personnes de tout âge (actuellement de 40 à 70 ans) qui se retrouve le jeudi soir, pour passer un bon moment autour d'un jeu de

### Plus d'infos ?

☎ 07 85 59 98 77

☎ 06 79 51 74 78

## Le Souffle du menhir

Activités de l'Association Le Souffle du menhir au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

L

Le prochain stage de Qi Gong de l'association le souffle du menhir aura lieu les 7, 14, 21 & 28 janvier 2023, salle saint André à Ploemel. Il portera sur la méthode de Zhi Neng Qi Gong 3 WU Yuan Zhang -

Unification des Cinq mouvements, revisité par maître Pang He Ming

La troisième méthode du Zhi Neng Qi Gong, en renforçant les fonctions des 5 organes principaux organes (cœur, reins, foie, poumon, rate), harmonise l'énergie du corps à l'aide de mouvements, de sons et de mudra, transforme les 5 émotions correspondantes et nous aide à mieux les maîtriser.

Les anciens croyaient que le corps humain était un microcosme de l'univers. Le haut du corps s'apparente au ciel, le bas à la terre, la zone médiane s'apparente à l'homme. L'énergie des 5 organes s'accumule, se mélange et se transforme dans ce centre énergétique appelé Hun Yuan Qiao (Palais de Hun Yuan). C'est un bon emplacement pour travailler tous les organes en même temps.

Ce Qi Gong comporte 13 mouvements, divisés en 3 étapes. Ce Qi Gong permet de faire passer le niveau de santé physique à un niveau supérieur.



### Plus d'infos ?

☎ 07 85 40 50 49

✉ lesouffledumenhir@gmail.com



## L'art floral : du végétal à la création florale

À la rentrée de septembre, l'association enregistre 55 adhérentes toujours aussi enthousiastes.

**A**u fil de l'année, les 1<sup>er</sup> mardi et vendredi du mois de septembre à juin, Michaële Bloyer, professeur fleuriste, met toute son expérience à la disposition des amatrices de ce loisir. Cet art accessible à tous permet aux adhérentes d'exprimer leur créativité en sublimant les végétaux bruts et les fleurs. Chaque mois, à chaque création, l'inspiration se nourrit de la beauté des fleurs et chacune des œuvres florales suscite de l'émotion. La mairie expose toute l'année les créations, qu'elle soit remerciée pour sa participation et la mise en valeur des réalisations. Ce loisir allie créativité et convivialité.

Petit clin d'œil en ce début d'année à travers cette photo dont le thème est « à votre santé » et de souhaiter à chacun bonne année, bonne santé.



### Plus d'infos ?

Isabelle Camenen, présidente ☎ 02 97 56 89 75  
Sylvie Morvant, secrétaire ☎ 02 97 56 64 59

## Les joyeux cabotins

*C'est avec une immense joie que nous avons retrouvé le public qui nous a tant manqué durant ces dernières années !*



**L**es représentations que nous avons données à Ploemel ont rencontré un franc succès. Rires et bonne humeur étaient au rendez-vous ! Un grand merci à notre public pour sa fidélité ! Après avoir aussi joué cette pièce à Locoal-Mendon, à Buléon et à Pluneret, nous continuons Pluvigner, le 15 février,

Bignan, le 26 février, Crach, le 18 mars, Gestel, le 8 avril, Hulluch (près de Lens!) le 6 mai. Autant vous dire que l'année est, pour notre plus grand plaisir, bien chargée ! Notre troupe, fêtant ses 18 ans cette année (et oui ! Nous sommes majeurs!), nous sommes toujours à la recherche de nouveaux comédiens. Alors, si vous êtes intéressés, si vous aimez rire et travailler dans la bonne humeur, n'hésitez pas à nous contacter.

→ Prochaines représentations			
AGENDA	Pluvigner	15/02	Gestel 8/04
	Bignan	26/02	Hulluch 6/05
	Crach	18/03	

### Plus d'infos ?

Notre célèbre Jéré ☎ 06 21 26 91 78

# Ploemel Forme

La saison 2021-2022 a pu se dérouler normalement avec 4 cours dispensés par notre association.

↓ Cours du jeudi après-midi avec Michelle



**P**lus de 70 personnes y ont adhéré dont plus de la moitié de nouvelles adhérentes. Nous avons fêté les 40 ans de l'association le 24 juin à la crêperie de Cochelin à Locoal-Mendon, où presque 40 personnes ont passé une très bonne soirée.

La rentrée 2022-2023 s'est effectuée le lundi 12 septembre avec des nouveautés, puisque Nina Riou assure désormais

le cours de Pilates du jeudi soir ainsi qu'un deuxième cours à suivre de renforcement musculaire. Le cours du lundi est très prisé car parfois 40 personnes assistent à ce cours et le démarrage des cours du jeudi soir est satisfaisant. Notre association propose donc un panel de créneaux et d'activités apprécié par les adhérents qui dépassent 80 personnes en cette nouvelle saison. Nous avons également participé à la fête du sport organisée par la municipalité de Ploemel le samedi 17 septembre, au cours de laquelle, notre animatrice, Michelle Sepré avait proposé un cours de gym douce dans la matinée. Suite à cette démonstration quelques personnes ont rejoint notre association.

## Rappel des horaires de cours

- Lundi 19h - 20h15 Fitness avec Delphine - salle polyvalente
- Mercredi 9h30 - 10h30 Franck - salle Saint-André
- Jeudi 14h - 15h Gym douce avec Michelle - salle Saint-André
- Jeudi 19h15 - 20h15 Pilates avec Nina - salle polyvalente
- Jeudi 20h15 - 21h15 Renforcement musculaire avec Nina - salle polyvalente

## Plus d'infos ?

Denise Drian, Présidente

☎ 06 83 05 22 17

✉ ploemelforme@orange.fr

# Des cours de Pilates et de longboard dancing avec Dañs

À Ploemel tous les jeudis, Astrid propose des cours hebdomadaires de Pilates sur Toyboard®

**A**vec Dañs, son école itinérante, Astrid Butet vous propose des cours de Pilates et de longboard dancing toute l'année, principalement en Pays d'Auray où elle réside.

À Ploemel tous les jeudis, Astrid propose des cours hebdomadaires de Pilates sur Toyboard®, une planche d'équilibre en mousse fabriquée en France dans le Sud-Ouest. Du fait de sa forme convexe, l'instabilité qu'induit la Toyboard® au niveau des appuis permet de décupler les bienfaits d'une séance de Pilates classique. Cette planche en mousse s'utilise en position assise, allongée ou debout en équilibre complet ou partiel. Une large gamme d'exercices est proposée lors des séances, permettant de **développer ou renforcer**

**vos muscles abdominaux, fessiers et dorsaux**, de manière progressive et ludique. Les séances s'adaptent à tout type de niveau, même novice, quel que soit votre sens de l'équilibre ou votre condition physique.

## Les cours

Les cours se déroulent dans le bourg de Ploemel, Salle Saint-André (2 rue des écoles), tous les jeudis de 12h30 à 13h30, sur réservation.

## Spécialiste d'une discipline de glisse : le longboard dancing

Du côté des sports de glisse, Astrid est spécialisée en longboard dancing, une discipline de glisse émergente

# Club de randonneurs

Chers amis randonneurs...

✓ de G. à D. Randonnée à Plouhinec le 22 septembre et randonnée à Ploemel le 8 septembre 2022



**L**es randonnées 2022/2023 sont à nouveau au programme pour satisfaire bon nombre de randonneurs soit le lundi 7 à 9 km environ, le jeudi 9 à 15 km environ, et le samedi ou dimanche la marche est plus sportive.

Actuellement l'association se compose d'un président, M. Alain Étienne Président, M. Griffet Michel Trésorier, Mme Le Vigouroux Fabienne Secrétaire et M. Le Yondre Armel Trésorier adjoint.

## Plusieurs évènements sont au programme pour 2023

La galette des Rois mi-janvier, Un Pas sans Gluten fin avril, l'assemblée Générale mi-septembre, la sortie du club fin juin. L'association compte actuellement plus de 150 marcheurs, bravo et bienvenue.

## Plus d'infos ?

✉ [secretaire.randoploemel56@gmail.com](mailto:secretaire.randoploemel56@gmail.com)

mêlant skate, surf et danse. Passionnée depuis de nombreuses années, elle partage aujourd'hui son savoir-faire lors de cours particuliers ou collectifs dans de nombreuses villes du Morbihan. À titre plus personnel, elle s'entraîne le dimanche soir au gymnase du Groez-Ven, lors des sessions libres organisées avec l'association ploemeloise Waves on Wheels, en vue de préparer son passage lors des championnats du monde de longboard dancing qui auront lieu en Hollande en avril prochain. Si vous souhaitez découvrir son univers, consultez le site internet.

## Plus d'infos ou réservation ?

[www.longboard-dans.fr](http://www.longboard-dans.fr)

☎ 07 65 17 31 15

✉ [contact@longboard-dans.fr](mailto:contact@longboard-dans.fr)

f Longboard Dañs - @longboard\_dans



✎ Astrid cours de Pilates © Fanch Stephant



# Novembre 2022 a marqué la rentrée aux “Bébés d’abord”

*Au programme, jeux libres, rires, échanges !*

**L**es assistantes maternelles et les enfants accueillis (âgés de quelques mois à trois ans environ) ont repris le chemin du local mis à disposition par la mairie. Au programme, jeux libres, rires, échanges ! Ces moments collectifs ponctuels (trois adultes et une dizaine d’enfants par matinée) viennent compléter le temps familial (et non moins professionnel) plus “cocooning”, vécu chez l’assistante maternelle, et participent ainsi à la socialisation des accueillis, quel que soit leur âge. Pour terminer l’année 2022, deux événements pour l’association : samedi 3 décembre, participation au Téléthon par la vente de gâteaux, crêpes et friandises et le vendredi 16 décembre, spectacle de Noël (univers féérique et poétique, adapté aux jeunes enfants) avec la conteuse Michelle Van Hooland, suivi d’un petit goûter.

Enfin, pour les parents (et futurs parents !) recherchant une assistante maternelle, n’hésitez pas à consulter notre site [bbdabord.fr](http://bbdabord.fr) Vous y trouverez, entre autres informations, la liste actualisée des disponibilités, pour les mois à venir.



## Div Yezh Plenuer

*« L’enfant naît avec la capacité d’être multilingue, cultivons-la! »*



**D**epuis 2016, l’école publique du Groez Ven propose une filière bilingue français/breton. Pour la rentrée 2022, 50 élèves y sont scolarisés de la TPS au CM2. Cette filière permet la réappropriation de la culture bretonne et le développement de sa langue, favorise

la richesse multi-culturelle et l’ouverture d’esprit, les relations inter-générationnelles, facilite l’apprentissage des langues due à la gymnastique français/breton, développe la capacité d’abstraction nécessaire aux mathématiques, développe des capacités de communication, de concentration et de sociabilité. Div Yezh Plenuer, l’association des parents d’élèves bilingues, s’investit pour soutenir les projets dans et en dehors de l’école qui valorisent la langue et la culture bretonne.

Ainsi au cours de l’année scolaire 2022 - 2023 nous vous invitons à venir nous rencontrer lors des événements auxquels nous participons tels que : **les lectures en breton de Martine Madec** à la médiathèque de Ploemel, **le mois de la langue bretonne** au mois de mars, et **la porte ouverte** de fin d’année de l’école du Groez Ven. Nous communiquerons plus en détail sur ces événements dans les mois à venir.

Votre enfant est scolarisé dans la filière bilingue ou vous envisagez de l’y inscrire ? Vous avez des projets pour la langue et la culture bretonne sur Ploemel ? N’hésitez pas à nous contacter.

### Plus d’infos ?

✉ [divyezhpenuer@gmail.com](mailto:divyezhpenuer@gmail.com)



# nouveau service à Ploemel

Ostéopathe • À domicile

## Ostéopathe

Victoire de Tienda

Ostéopathe à domicile sur les communes de Belz, Etel, Erdeven, Loccoat-Mendon et Ploemel

Ostéopathe à domicile



Je vous propose mes services d'ostéopathe à votre domicile le lundi, mercredi et vendredi. Ayant commencé mes études à l'Institut d'Ostéopathie de Rennes pendant 3 ans, j'ai obtenu mon diplôme à l'European School of Osteopathy à Maidstone en Angleterre après deux autres années d'étude. Ma pratique est douce et profonde et mes consultations durent environ une heure.

Plus d'infos, prendre rendez-vous?  
[osteoadomicile56.fr](http://osteoadomicile56.fr)

## Et du lundi au samedi, retrouvez les commerces itinérants sur le parking de la mairie



Lundi	Pizzas	<b>Ty Pizzas</b>	à partir de 17h ..... 06 83 63 89 15
Mardi	Boucher-charcutier Burgers	<b>La Petite Saveur</b>	9h30 à 13h ..... 06 60 54 07 09
		<b>Escale Gourmande</b>	à partir de 17h ..... 06 45 50 60 07
Mercredi	Rôtisserie Plats à emporter	<b>Chez Laurence</b>	9h à 14h ..... 06 60 71 10 43
		<b>Short Break</b>	à partir de 17h ..... 06 33 22 07 61
Jeudi	Boucher-charcutier Poissonnerie Pizzas	<b>La Petite Saveur</b>	9h30 à 13h ..... 06 60 54 07 09
		<b>La Taverne du pêcheur</b>	9h à 13h ..... 06 20 50 06 51
		<b>Théo Pizza</b>	à partir de 17h ..... 07 81 58 36 36
Vendredi	Tapas	<b>Tapas et Cie</b>	à partir de 17h ..... 06 88 74 32 05
Samedi	Boucher-charcutier Légumes Pizzas	<b>La Petite Saveur</b>	9h à 13h ..... 06 60 54 07 09
		<b>Maraîchage</b>	9h à 13h ..... 06 41 93 56 36
		<b>Théo Pizza</b>	à partir de 17h ..... 07 81 58 36 36

# Gestion des déchets, tous responsables, tous capables

*Face à la pollution croissante de notre planète (CO<sub>2</sub>, plastiques, déforestation...) il est plus que temps de s'inscrire dans une démarche écoresponsable afin de mener à bien la transition écologique. Nous avons la capacité, chacun à notre niveau, de revisiter nos habitudes de consommation et notre mode de vie.*



L'incinérateur de Plouharnel traite les déchets de notre territoire, hautement touristique, et sa rénovation afin de répondre à des normes environnementales plus strictes, est retardée.

La gestion des déchets est un vrai problème pour notre société de consommation. Sentez-vous qu'elle entraîne de grosses pollutions et des surcoûts ? Trop de plastiques dans les fossés (puis la mer), trop d'emballages dans les poubelles avec un impact sur les coûts de la collecte, du tri, du recyclage, de l'incinération, de l'enfouissement, la pollution de l'air et des sols, sans oublier la mer... et nous ! Des particules de plastique sont partout dans notre alimentation via la chaîne alimentaire (notamment les poissons et crustacés). Alors arrêtons de regarder ailleurs. Ploemel a la chance d'être une commune pavillonnaire et agricole. Notre première action pour 2023 sera de traiter nos déchets verts dans nos jardins avec le compost, le paillage.



Une question, une remarque, contactez-nous !

f Ploemel 2020 - Et si on décidait ensemble ?  
 ✉ ploemel2020@gmail.com

Concernant les matières recyclables, s'il semble devenu naturel pour beaucoup de ploémelois de les trier il ne faut toutefois pas perdre de vue que recyclable ne signifie pas systématiquement recyclé. Et recycler quand cela est possible, a un coût économique, humain et écologique non négligeable. Trier c'est une chose, réduire sa production de déchets, même recyclables, c'est encore mieux. N'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

## Que pouvons-nous changer pour améliorer la qualité de vie dans notre environnement ? Quels sont les domaines pour lesquels chacun peut agir au quotidien ?

**1/ La surconsommation :** mes achats sont-ils indispensables ou combtent-ils une peur ? Ai-je besoin de tant de vêtements, de nourriture, de jeux... ?

**2/ Le gaspillage :** ce dont je ne me sers pas, puis-je le donner ou le revendre ? Plutôt que d'acheter, ne pourrais-je pas emprunter, louer ?

**3/ Les transports :** pour chaque déplacement, suis-je obligé de prendre ma voiture ? Ne pourrais-je pas utiliser le vélo, me déplacer à pied, mobiliser du covoiturage ?

**4/ Et pour finir, le recyclage :** que deviennent réellement mes déchets après le passage de la benne ?

C'est sur ce dernier point que la communauté de communes AOTA se met en règles avec les textes européens en augmentant le tri des déchets au 1<sup>er</sup> janvier.

C'est en regardant chacun de nos gestes d'un œil neuf que nous pourrions améliorer notre qualité de vie, protéger notre environnement et maîtriser nos dépenses pour le traitement des déchets. Gardons à l'esprit que la Vie sur Terre a quelque chose de magique et reprenons notre pouvoir d'agir, soyons acteurs afin de laisser aux générations futures une planète propre.

Nous vous souhaitons une belle année 2023, sur la route des nouvelles habitudes !  
 Anne, Christian, Florence et Séverine

# MON MÉMO



## Les services de la Mairie

### LA MAIRIE

1, allée abbé Martin Kercret, Ploemel  
Lundi, mardi, jeudi : 8h30 > 12h - 14h > 17h  
Mercredi, vendredi : 8h30 > 12h  
Samedi : 9h > 12h  
(Juillet-août : ouvert les vendredis après-midi et fermé les samedis matin)  
☎ 02 97 56 84 25  
✉ [mairie@ploemel.fr](mailto:mairie@ploemel.fr)



### MÉDIATHÈQUE

2, allée abbé Martin Kercret, Ploemel  
Mardi : 14h > 18h30  
Mercredi : 10h > 18h  
Vendredi : 14h > 18h30  
Samedi : 10h > 15h  
☎ 02 21 32 02 02  
✉ [mediatheque@ploemel.fr](mailto:mediatheque@ploemel.fr)



### RESTAURANTS SCOLAIRES

Groez-Ven ☎ 02 97 56 86 58  
Sainte Marie ☎ 06 78 20 66 25



### POLICE MUNICIPALE

Sur rendez-vous tous les jours du lundi au vendredi de 9h30 > 12h - 14h > 17h  
Au téléphone tous les jours de 13h30 > 14h  
☎ 02 97 56 70 69  
✉ [policemunicipale@ploemel.fr](mailto:policemunicipale@ploemel.fr)



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 14h30 > 17h  
Mardi > vendredi : 9h > 12h30 - 14h30 > 17h  
Samedi : 9h > 12h30  
☎ 02 97 56 83 82



### URBANISME

Service urbanisme fermé le samedi  
☎ 02 21 32 02 01  
✉ [urbanisme@ploemel.fr](mailto:urbanisme@ploemel.fr)



### CCAS

Permanences en mairie les mercredis et vendredis de 9h > 12h ou sur rdv les lundis, mardis et jeudis  
☎ 02 97 56 76 15 - 06 88 38 03 85  
✉ [ccas@ploemel.fr](mailto:ccas@ploemel.fr)



### ENFANCE ET JEUNESSE

5, rue Joseph Le Pévédic, Ploemel  
☎ 02 97 06 21 96  
✉ [responsable.enfance.jeunesse@ploemel.fr](mailto:responsable.enfance.jeunesse@ploemel.fr)



### SERVICES TECHNIQUES

ZA de Pont Laurence, Ploemel  
☎ 02 97 56 71 54

## Autres numéros utiles



### DOMICILE PARTAGÉ TY AR VUHÉ

Rue Abbé Collet, Ploemel  
☎ 02 97 56 70 89  
[alzheimer-bretagne.fr](http://alzheimer-bretagne.fr)



### PAROISSE

M. le recteur Dominique Le Quernec  
Presbytère  
rue du Pussic 56550 Belz  
☎ 02 97 55 33 70  
✉ [paroisse.debelz@orange.fr](mailto:paroisse.debelz@orange.fr)



### ÉCOLE GROEZ-VEN

Directrice : Mme Lothodé  
Rue des écoles, Ploemel  
École Primaire ☎ 02 97 56 83 63  
École maternelle ☎ 02 97 56 87 82  
✉ [ec.0560251u@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560251u@ac-rennes.fr)

### ÉCOLE SAINTE-MARIE

Directrice : Mme Brindeau  
48 rue Joseph Le Pévédic, Ploemel  
☎ 02 97 56 83 26  
✉ [eco56.stema.ploemel@eco.ecbretagne.org](mailto:eco56.stema.ploemel@eco.ecbretagne.org)



# AGENDA 2023

## Janvier.

### Vendredi 27

Apéro des idées *Le jardin des idées* @SA

## février.

### Samedi 4 > dimanche 5

Compétition départementale de tir  
*Ploemel tir* @stand Yves Bertrand

### Dimanche 12

Fest-Deiz *Dalc'h Ataù* @SP

### Samedi 18

Loto ESP @SP

### Vendredi 24

Apéro des idées *Le jardin des idées* @SA

## Mars.

### Vendredi 3

AG *Comité des fêtes*

### Samedi 4

AG *Médailleurs militaires*  
Repas des dirigeants ESP

### Vendredi 10

Apéro breton  
*Div Yezh Plenuer* @SP

### Dimanche 12

Fest-Deiz *Dalc'h Ataù* @SP

### Dimanche 19

Repas des chasseurs  
*Société de chasse communale* @SP

### Samedi 25

Repas de l'association  
*Club de randonneurs* @SP

### Vendredi 31

Apéro des idées  
*Le jardin des idées* @SA

## Avril.

### Samedi 1<sup>er</sup>

Championnat départemental  
des écoles de tir *Ploemel Tir* @ST

### Dimanche 2

Fest-Deiz *Dalc'h Ataù* @SP

### Dimanche 9

Chasse à l'œuf *Comité des fêtes*  
@Mané Bogad

### Vendredi 28

Apéro des idées *Le jardin des idées* @SA

### Dimanche 30

Randonnée sans gluten  
*Club de randonneurs*

## Mai.

### Samedi 6

Inauguration anniversaire de la  
médiathèque

### Dimanche 7 > lundi 8

Tournoi de football ESP @ST

### Lundi 8

Cérémonie du 8 mai

### Vendredi 26

Apéro des idées *Le jardin des idées* @SA  
Apéro concert APEL @ST

## Juin.

### Samedi 3

Répétition publique *Danserion Bro Plenuer*  
@SP

### Vendredi 9

Sortie spectacle "Marie Guerzaille"  
*Anciens combattants*

### Dimanche 11

Course cycliste *Comité des fêtes*  
Pique-nique Géant @Parc de Mané Bogad  
CMJ

### Samedi 17

Kermesse de l'école du Groez-Ven  
*Amicale laïque* @SP

### Judi 22

Concours de boules *Union Nationale*  
*des anciens combattants*

### Vendredi 23

Apéro des idées *Le jardin des idées* @SA

### Samedi 24

Fête de la musique *Municipalité*

### Dimanche 25

Sortie annuelle  
*Club de randonneurs*

## Juillet.

### Samedi 1<sup>er</sup>

Kermesse de l'école Ste Marie APEL  
@ST ou SP

### Judi 20

Concert *Les Amis de l'Orgue*  
@église Saint-André

### Samedi 15

Concert Clara Bellon *Détour d'art*  
@chapelle Saint-Méen

### Samedi 22

Moules-Frites *Comité des fêtes* @ST

### Judi 27

Récital de piano Francis Wirth  
*Les Amis de l'Orgue*  
@église Saint-André

## Août.

### Judi 10

Fête de l'agriculture et de l'ostréiculture  
à Ploemel

Récital lyrique Clara Bellon (soprano  
colorature) *Les Amis de l'Orgue*  
@chapelle Saint-Méen

### Dimanche 13

Pardon de Saint-Laurent *association*  
*pour la rénovation de la chapelle*  
@chapelle Saint-Laurent

### Judi 24

Concert *Les Amis de l'Orgue*  
@église Saint-André

## septembre.

### Vendredi 1<sup>er</sup>

Forum des association @SP

### Samedi 9

AG *Club de randonneurs* @SSA  
Journée d'intégration ESP @ST

### Dimanche 24

Troc et puces APEL @SP

### Vendredi 29

AG *Le jardin des idées* @SA

## octobre.

### Dimanche 1<sup>er</sup>

Randonnée au profit de la Ligue  
contre le cancer CCAS

### Lundi 2 > samedi 7

Semaine nationale de la semaine bleue  
CCAS

### Dimanche 8

Fest-Deiz *Dalc'h Ataù* @SP  
Le pardon de Saint-Méen *association*  
*pour la rénovation de la chapelle*  
@chapelle Saint-Méen

### Vendredi 13

Marché d'automne *Amicale laïque*  
@SSA ou SP

### Vendredi 27

Apéro des idées *Le jardin des idées* @SA

### Dimanche 29

AG *Union Nationale des anciens*  
*combattants* @SA

## novembre.

### Samedi 4

AG *Danserion Bro Plenuer* @SP

### Vendredi 10

Repas annuel ESP @SP

### Samedi 11

Cérémonie du 11 novembre

### Dimanche 12

Fest-Deiz *Dalc'h Ataù* @SP

### Vendredi 24

Apéro des idées *Le jardin des idées* @SA

## décembre.

### Dimanche 4

Marché de Noël @SP

### Dimanche 10

Fest-Deiz *Dalc'h Ataù* @SP

@SP : Salle Polyvalente

@SA : Salle des anciens

@SSA : Salle Saint-André

@ST : Stade de Kermarquer